

Le problème scolaire

L'équipe de *France-Forum* mérite d'être félicitée pour l'effort qu'elle fait pour rénover et désengourdir l'action politique.

Votre revue devrait être lue par un grand nombre, et c'est pourquoi je vous joins une liste d'amis ou de parents à qui vous pourriez, à l'occasion, envoyer quelques spécimens.

Je viens de recevoir votre n° 18, de juillet, où j'ai lu avec intérêt votre page sur la question scolaire. Je souhaite que vous publiiez prochainement un forum sur ce sujet.

D. B. (Lyon).

N.D.L.R. — Nos lecteurs trouveront dans le présent numéro de *France-Forum* des textes de P.-H. Simon et d'André Philip qui représentent une contribution au dialogue permanent que la revue ne cesse de poursuivre sur ce sujet.

★

L'Europe

Votre forum sur l'Europe m'a paru particulièrement intéressant et positif. C'est une contribution sans démagogie à l'édification de l'indispensable Communauté européenne. Les propos d'André Fontaine, qui autrefois, dans *Le Monde*, semblait assez réservé à l'égard de l'Europe, m'ont particulièrement frappé par leur réalisme et leur dynamisme européen.

M. A. G. (Meudon).

Vulgarisation intelligente

Je vous ai adressé hier le montant de mon réabonnement à *France-Forum*. Je saisis cette occasion pour vous dire tout le bien que je pense de cette revue. C'est à la fois en tant que militant politique et en tant que chercheur en matière de science politique que je l'apprécie.

Il se trouve, en effet, que les études que je poursuis actuellement pour la préparation de l'École nationale d'administration m'amènent à parcourir un certain nombre de publications françaises et étrangères dans ce domaine. La vôtre occupe une place à part, tant par la qualité de sa documentation que par sa présentation agréable. Dans un domaine assez ingrat, c'est une excellente revue de vulgarisation, dans le meilleur sens de ce terme.

Je pense, en effet, que le rôle que vous vous êtes assigné est double. Présenter à des militants politiques, cadres souvent issus des milieux populaires, les grandes questions du moment d'une façon sérieuse et accessible, mais aussi témoigner en faveur d'une certaine école de pensée dans le domaine politique, économique et social. Ces deux buts, vous les avez assez largement atteints, et le niveau de *France-Forum* est tel que je ne doute pas que vous parveniez bientôt à un tirage qui vous mette à l'abri des difficultés matérielles.

P. R. (Bordeaux).

Pour une civilisation humaniste et chrétienne

Je vous encourage bien vivement à continuer dans cette voie. Votre revue est d'une très haute tenue et d'une sincérité remarquable dans ses articles et dans son « Forum ». En conclusion, c'est un instrument de réflexion incomparable et un aliment de choix dans la recherche d'une civilisation humaniste d'inspiration chrétienne. Les générations montantes devraient y puiser leur nourriture

A. D. (Hérault.)

★

Le problème scolaire

Je tiens à vous féliciter des positions dénuées de sectarisme et empreintes de sagesse que vous avez prises au sujet du problème de l'enseignement et de la laïcité. Ce problème, qui a si longtemps envenimé les rapports entre chrétiens et non-chrétiens, et qui a gêné le bon fonctionnement de la démocratie, doit être étudié avec le souci d'éliminer les réactions passionnelles. Vous vous y employez avec intelligence, sans négliger les droits légitimes de l'école privée. Bravo, et tenez bon. Je suis convaincu que ce que vous faites ne peut qu'être utile à long terme au M. R. P.

M. D. (Lille).

Pour faire connaître

FRANCE-FORUM

Demandez
des numéros spécimens
qui vous seront adressés

GRATUITEMENT

Tous les ouvrages analysés ou non dans cette revue, ainsi que tous les disques, peuvent vous être fournis sans frais supplémentaires par le service bibliographique de « France-Forum » (Port et Emballage gratuits.)

Ecrire au service bibliographique de « France-Forum »
24 bis, Bd Saint-Germain, Paris-V°.

PHOTOS

FORUM : Magnum Photo

ENQUETE : Keystone
« Vie Catholique »

HISTOIRE : Photographies Giraudon

COUVERTURE : Agence Rapho

FRANCE

FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Jean Lecaquet.

Rédacteur en chef : Henri Bourbon.

24 bis, boulevard Saint-Germain - Paris (V°)
C.C.P. Paris 14-788-84. Tél. ODEon 70-83

Prix de vente au numéro 150 fr.

Abonnement : 8 numéros par an.. 1.000 fr.

SOMMAIRE

N° 19 - OCTOBRE 1959 - 150 fr.

EDITORIAL

La Démocratie à l'heure du monde, PAR HENRI BOURBON 3

AU FORUM

Qui est Konrad Adenauer ? AVEC ALAIN CLEMENT ET HENRI FRENAY .. 4

ENQUETE

Afrique noire An I de la Communauté, PAR PIERRE SOLESMES 14

ETUDE

L'agriculteur a-t-il perdu la partie ? PAR JEAN-MARIE DAUZIER 11

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

L'Ecole pour la Nation. PAR PIERRE-HENRI SIMON 19

Pour la Paix scolaire. PAR ANDRE PHILIP 22

HISTOIRE

Portrait de Mazarin, PAR MAURICE SCHUMANN 23

LES PROPOS DE NOTRE TEMPS

Paroles de Jaurès, PAR ETIENNE BORNE 34

POLEMIQUES ET DIALOGUES

2

NOTES DE LECTURE

La Somme et le Reste, de H. Lefebvre, par Jean Aubry 30

Les Impostures de l'histoire, d'E. Berl, par Jean Chelini 31

Est-ce une querelle, de F. Desgrées du Lou, par Etienne Borne 32



● Le théologien de l' « Aurore »

ORGANE de toutes les avarices petites-bourgeoises, l' « Aurore » compte parmi ses illustrations M. Henry Bénazet dont « le point de vue » apporte sa lourde et monotone pierre, chaque jour se levant pour lui inutilement neuf, à l'anthologie des lieux communs et au catalogue des idées reçues. En ces lieux inférieurs, le maître à penser des épiciers règle aux moindres frais leur compte aux chercheurs d'idéal et aux amateurs de sublime. Il arrive parfois à M. Henry Bénazet de s'attaquer à des sujets trop grands pour lui et de dévoiler avec une laide indécence son manque d'âme, explication désormais trop claire de la brièveté de son esprit : ainsi, récemment, le chroniqueur de l' « Aurore » se félicitait à grands éclats bruyants de la condamnation prononcée par le Saint-Office contre l'expérience des prêtres-ouvriers, incompatible on le comprend aisément avec la sagesse prosaïque dont M. Henry Bénazet élève si haut le flambeau.

Notre nouveau théologien s'en prend avec une incroyable vulgarité à « feu le cardinal Suhard », comme il ose écrire, initiateur de la folle et dangereuse idée, et il traite de haut en bas l'épiscopat français coupable d'avoir cru de toute sa foi à l'avenir d'une expérience que M. Henry Bénazet savait, lui, impossible à réformer et à redresser. Lorsqu'il donne au cardinal Feltin des leçons de christianisme positiviste et bourgeois, M. Henry Bénazet n'est que ridicule, mais il devient odieux quand il piétine avec ses larges pieds munis de gros souliers la vocation généreuse et souvent héroïque de prêtres engagés dans une aventure missionnaire, qui a eu ses ombres et ses clartés, mais qui de toute manière n'a pas à être jugée par les assis et par les installés. Mieux éclairé par l'Esprit que les évêques, moins lent à agir que le Saint-Office, plus vif à comprendre que deux papes, M. Henry Bénazet avait depuis longtemps rejeté dans les ténèbres extérieures des prêtres dont il nous dit très en gros qu'ils entretenaient avec les communistes des relations suspectes. Il est vrai que M. Boussac, propriétaire de l' « Aurore », s'est permis de frayer récemment avec le numéro un du communisme international, ce qui aurait pu incliner à quelque indulgence le vertueux censeur des prêtres-ouvriers si sa théologie avait été assez évangélique pour se souvenir à temps d'une certaine parabole et de cette poutre dans l'œil de l' « Aurore ». Mais il faut bien comprendre que la théologie de la maison encourage fortement la fréquentation des communistes lorsque ceux-ci sont puissamment établis et qu'on peut faire avec eux de bonnes affaires mais qu'elle interdit les contacts avec les travailleurs communistes dont le pouvoir d'achat est négligeable et qu'il ne s'agirait que de convertir, opération incertaine et peu rentable.

M. Henry Bénazet ne manque pas enfin de présenter mensongèrement les prêtres encore au travail comme un quarteron de demi-révoltés contre lesquels notre docteur de l'Eglise brandit avec aplomb la théologie morale et le droit canon. « *Le péché d'orgueil, le plus grand des péchés...* », écrit avec suavité cet humble de cœur. On ne reprochera pas au bonhomme Chrysale et à M. Henry Bénazet de vivre de bonne soupe et d'y trouver tout leur content pourvu que leur personnage confortable ne se mette pas dans le cas de contrefaire le théologien et d'allonger alors contre le mur l'ombre plus inquiétante que drôle de l'éternel pharisien.

● Réparation à l'Amérique

« **L**a démocratie est une idée neuve ». Ce bon slogan doctrinal qu'on se gardera ici de contredire, se lit en épigraphe du numéro spécial que la revue « Esprit » a fait paraître en septembre. Après plus de vingt-cinq ans de recherches sans préjugés et d'explorations de l'inédit, une pensée politique d'avant-garde en arrive, simplement et profondément, à redécouvrir cette démocratie dont la nouveauté est permanente et substantielle. La « révolution personaliste et communautaire » dont Emmanuel Mounier fut l'apôtre chaleureux, il est de plus en plus clair qu'elle était tout entière contenue dans l'idée démocratique elle-même.

On remarquera que, dans ce même numéro, les Etats-Unis sont considérés comme une démocratie authentique et que s'y trouve mise en question l'image de l'Américain enlisé dans la stupeur du conformisme et dans la barbarie matérialiste, portrait-robot qui bénéficie d'un cours forcé dans les milieux de la nouvelle gauche et qui donne tant de sécurité aux consciences neutralistes. La pratique américaine de l'élection du chef de l'exécutif au suffrage universel est considérée par l'équipe d' « Esprit » comme sagement démocratique. Bien plus, M. Georges Suffert, qui tient les Français pour brouillés presque irrémédiablement avec la démocratie, ne voit de salut pour notre pays que dans un remodelage fédéral de la France, nos provinces devenant autant d'Etats avec assemblées et gouverneur élus, bref dans une imitation littérale du modèle américain. Il faut donc croire que le vent d'Ouest apporte autre chose que d'impurs miasmes capitalistes.

● Une maison divisée contre elle-même

« **L**'EXPRESS » qui a été si astucieusement fabriqué pour, semaine après semaine, éclairer la conscience des plus avancés de nos contemporains, est livré de plus en plus à la contradiction intérieure. M. Jacques Servan-Schreiber en des articles crispés qui sont autant de caricatures d'une pensée politique et Eiffel en des caricatures dont l'irrespect passe la mesure, mais dont l'intention politique est parfaitement claire, mènent tous deux la lutte contre le général de Gaulle représenté comme l'intolérable grand-père dont l'autorité abusive écrase jusqu'à l'étouffement collectif une famille qui ne pourra être digne et belle qu'après l'avoir porté en terre. Cependant que M. François Mauriac, de son côté, ne cache le bonheur qu'il éprouve en voyant l'Etat occupé par un génie à la mesure du sien et s'évertue par un redoublement d'admiration et d'amour à compenser les sacrilèges étourdis de ses anciens complices du « Front Républicain ».

La lézarde appelle la lézarde. Et il arrive même à M. Jean Daniel qui, faisant son métier de journaliste, a eu l'occasion d'approcher la plupart des protagonistes du drame algérien, d'apporter dans les colonnes de « L'Express » des nuances insolites, lorsqu'il écrit, par exemple, que « la paix dépend du F.L.N. » et que quelques réserves qu'on puisse faire sur telle ou telle de ses formules, le général de Gaulle offre aux chefs de la rébellion un moyen de clorre honorablement l'aventure dans laquelle ils se sont jetés.

Le oui et le non pourront-ils longtemps cohabiter ensemble ? Une maison divisée contre elle-même... dit l'Évangile.

La démocratie à l'heure du monde

par Henri BOURBON

C'EST été qui s'attarde abonde et surabonde en événements historiques et cosmiques. La vraie politique est de plus en plus évidemment internationale et mondiale, elle met en question l'espèce humaine toute entière, la planète et plus même que la planète : la fusée communiste dans la lune, cette confrontation face à face, par la rencontre de leurs hommes publics, des deux plus grandes puissances de la terre, le président de la République française et de la Communauté prenant devant Dieu et devant les hommes l'engagement solennel de donner au drame algérien une solution démocratique, autant d'événements dont la dimension est mondiale qui devraient arracher les plus blasés à la servitude de l'immédiat et du quotidien, leur montrer l'urgente proximité du plus lointain, puisque par eux, chacun d'entre nous se trouve directement interpellé et concerné. Le moment est venu de mettre nos montres privées et aussi les horloges publiques à l'heure du monde.

Le repli sur le défaitisme reste cependant la tentation de quelques-uns. On se lamentera que dans un univers où, suivant la prophétie pessimiste de Valéry, les forces sont devenues proportionnelles aux masses, l'Europe ait perdu sa prééminence et soit en passe de devenir historiquement ce qu'elle est géographiquement, c'est-à-dire un cap avancé du continent asiatique ?

Ou encore, autre forme de défaitisme mais mieux camouflée, on se livrera à l'équivoque démon de la fierté nationale. Dans notre pays, si souvent bousculé et parfois humilié par la marche accélérée de l'histoire, beaucoup d'esprits, envoutés par le passé et que le présent rend amers, cèdent au mythe de la France seule : incomprise et écartée du concert des puissants de ce monde, la France, disent-ils, n'a d'autres recours que de s'obstiner à défendre son héritage historique et ses valeurs traditionnelles et elle s'imposera d'autant plus au respect d'autrui qu'elle s'inquiétera moins de l'opinion de l'étranger et qu'elle conduira ses propres affaires selon le conseil de son génie propre. Les côtes modérées de la Touraine ont retenti récemment des échos de ce nationalisme immodéré. Comme si la fuite dans le rêve éveillé pouvait être glorieuse, comme si la politique du ressentiment était une politique, comme si les grandes actions publiques ne devaient pas, pour aboutir, être en accord avec l'incrochable évolution du monde. Le nationalisme, c'est le défaitisme. Le nationalisme c'est la sécession dans le mirage d'une indépendance absolue qui est contradictoire et anachronique. Et comme l'a dit une autre voix qui ne se contentait pas de dialoguer avec les bords de Loire mais qui parlait avec bonheur et confiance au monde entier, la sécession c'est la catastrophe.

Il faut en prendre son parti et trouver dans l'immense événement courage et espérance : un monde familier bouge et craque de toutes parts. L'avenir de l'homme et le progrès des relations humaines doivent être pensés autrement qu'en terme de nation et *a fortiori* de nationalisme. Comprenant que désor-

mais le monde est un, l'Occident, la France doivent écarter tout provincialisme désuet et se vouloir sans rivages. Face à un totalitarisme qui, s'il assouplit ses méthodes, n'a pas renoncé à ses ambitions césariennes, les peuples libres, dont nous sommes, n'ont pas à nourrir de complexe d'infériorité : il leur est seulement demandé de croire plus que jamais à cette idée démocratique, qui est leur raison de vivre, qui seule peut faire l'unité de la terre et dont on professe ici qu'elle est incompatible avec le nationalisme.

Le discours dans lequel le général de Gaulle a défini avec autorité la politique algérienne de la France est un acte de foi dans la démocratie. Cette parole qui est un acte porte au-delà des affaires seulement françaises, elle a une valeur exemplaire et une résonance mondiale. La démocratie serait ruinée si les peuples les plus favorisés et les plus avancés techniquement et économiquement la considéraient comme leur propriété privée et refusaient pour défendre leur privilège à en faire un article d'exportation. La France en appelant la Communauté à se fonder elle-même sur le principe de l'autodétermination, en décidant que les Algériens feront par leur libre choix le destin de l'Algérie vient d'affirmer que l'idée démocratique est à ses yeux universelle et qu'elle est capable de renouveler la face de l'Afrique et de faire entrer de nouveaux Etats dans l'Assemblée Mondiale des Peuples.

La séduction du communisme tient principalement à l'assurance qu'il a de sa vocation mondiale. Et cette sorte de foi est contagieuse. Mais le communisme subit les lourdes hypothèques du nationalisme russe et du nationalisme chinois qui le divisent d'avec lui-même et qui contredisent trop visiblement sa prétention universaliste. Lorsque le chef du communisme international, comme il se qualifie lui-même, jette sa remuante, coléreuse et astucieuse personne au milieu du monde adverse et y annonce l'inévitable unité marxiste de la terre, c'est l'Occident démocratique tout entier qu'a engagé le Président des Etats-Unis en acceptant ce rendez-vous de l'affrontement qui permette d'apporter l'idée démocratique dans le monde communiste. Si le jeu du dialogue et de la connaissance réciproque est joué jusqu'au bout dans un esprit de résistance et d'ouverture, la démocratie est gagnante à long terme.

Le retranchement derrière des lignes Maginot porterait comme jadis malheur aux démocraties. Le combat ne peut être mené sur les positions dépassées de la souveraineté et des susceptibilités nationales. Il s'agit désormais de donner à l'idée démocratique un contenu qui soit à la mesure de l'homme et un style qui soit à l'échelle du monde. L'entreprise n'est pas sans risques. Par sa volonté d'une Algérie démocratique, la France peut tout perdre mais aussi tout gagner. A travers le pari démocratique difficile et exaltant passe l'avenir de l'humanité. Pour que le monde soit un jour à l'heure démocratique, il faut mettre l'idée démocratique à l'heure du monde.

QUI EST KONRAD

Notre « polémique » du précédent numéro de *France-Forum* « Le vieil homme et le Monde » n'a pas manqué d'être lu par M. Alain Clément, correspondant permanent du « Monde » à Bonn et dont les analyses remarquées de la situation allemande sont pour beaucoup leur principale source d'information sur l'Allemagne adenauerienne. Nous sommes heureux de publier la vaste ré-

L'opinion d'Alain Clément

J'AI sous les yeux le commentaire intitulé « Le vieil homme et le Monde », paru sous la rubrique « Polémiques et Dialogues » dans le n° 18 de *France-Forum*. Je n'y suis pas nommément mis en cause, mais il est évident que, correspondant en Allemagne depuis plus de dix ans, c'est à moi que revient la principale responsabilité des outrages à la vérité que dénonce l'auteur de cette chronique. C'est à ce titre que je vous adresse les réflexions qu'elle m'inspire. La polémique, comme l'indique l'en-tête de votre rubrique, n'a de sens que si elle amorce un dialogue.

Je ne sais pas si je nourris à l'égard du chancelier Adenauer « un singulier complexe d'humeur et d'agressivité ». C'est aux lecteurs d'en décider, éventuellement à un psychiatre de m'en convaincre. Il n'y aurait rien de très surprenant à se retrouver gagné par la contagion de « l'humeur » qui, effectivement, constitue ici le plus clair — ou le plus trouble — de l'atmosphère politique. Peut-être cette mono-polarisation affective est-elle inévitable dans un système qui tourne autour d'un seul homme. Et d'un homme qui confesse volontiers que son tonus politique ne prospère que dans une ambiance de contradiction, voire d'animosité. Son attitude n'est pas sans précédents historiques ni antécédents, autres que politiques. Qu'on pense à la devise prussienne, si populaire au temps des bravades wilhelminiennes : « Beaucoup d'ennemis, beaucoup d'honneur ! », aux théories juridiques de Carl Schmitt, qui eurent tant d'influence sous Weimar et qui réduisent la politique à un duel gratuit — le fameux *Freund-Feind Verhältnis*, et j'en passe...

Le double visage du chancelier

À l'étranger, cet aspect du caractère du chancelier est volontiers négligé ; y insister, parce qu'il est devenu un facteur de l'esprit public en République fédérale, expose, comme l'expérience le prouve, au soupçon de manie persécutrice.

Pour une raison bien simple et très honorable : on n'arrive pas à se représenter le docteur Adenauer, à l'extérieur si soucieux de l'assentiment de ses partenaires occidentaux, se complaisant chez lui à la discorde et au dissentiment. Il en est pourtant ainsi, et la petite histoire de la République fédérale — mais qui nous dit qu'elle ne crée pas les réflexes qui agiront sur la grande ? — n'est que l'enchaînement des querelles personnelles, individuelles ou collectives, que le chancelier a provoquées ou cherchées aussi bien à ses adversaires qu'à ses associés ou amis politiques. A part quelques débats académiques, la discussion publique est ici entièrement dominée par les ressentiments intérieurs (que je distingue de l'antagonisme politique proprement dit), à commencer par la discussion sur la réunification. Le président Heuss, conscient des dangers d'un tel climat, s'était donné pour tâche première de « décontracter » (*entkämpfen*) la vie politique. Son autorité s'est exercée de trop haut, et trop loin du pouvoir, pour y réussir.

Le double visage du chancelier est cause de méprises comme de rapprochements inattendus. *France-Forum* se trouve à l'unisson de *Carrefour*, où M. Georges Bidault me foudroie d'une phrase pour annoncer depuis dix ans « l'isolement croissant » du docteur Adenauer. Je me garderai bien d'aller rechercher ce que M. Bidault annonçait il y a dix ans ! Si je n'ai pas eu l'occasion de varier, c'est que ce qui m'a frappé, dès les origines de la République fédérale, c'est la persévérance du chancelier à organiser, à vouloir son isolement, au lieu de créer autour de ses idées un courant de participation active et formatrice. Sur ce plan, les doléances de *France-Forum* prouvent qu'il a remporté un plein succès : ses admirateurs étrangers en sont à l'admirer parce qu'ils sont persuadés qu'il n'y a pas de solution de rechange ! Qu'ils aient tort ou raison revient au même. Si dans dix ans *France-Forum* écrivait que les Français n'ont le choix qu'entre de Gaulle et l'anarchie, aurait-elle l'impression de faire ainsi l'apologie du général ?

ADENAUER ?

ponse suscitée par notre petit écho. Nous avons demandé à M. Henri Frenay de vouloir bien répondre à cette question. L'ancien chef du mouvement de résistance « Combat », l'ancien ministre du général de Gaulle, le militant d'organisations socialistes et fédéralistes ne peut être suspecté de nourrir pour le Chancelier Adenauer une admiration partisane et « démocrate-chrétienne ».

Convertir l'Allemagne à la politique

Pour des motifs que je ne veux même pas tenter d'effleurer, le docteur Adenauer a mis son œuvre entre lui et son pays pour n'avoir pas à mettre son pays dans le secret de son œuvre. Et la ratification du corps électoral ? direz-vous. Il n'y a pas le moindre doute que l'Allemagne approuve, et non à 50 mais à 70 ou 80 p. 100, la ligne générale de la politique actuelle. Mais c'est le plébiscite de la conjoncture plus que la doctrine. Et l'on conviendra (j'ai souvent entendu en privé le chancelier lui-même en convenir) que, pour une nation habituée depuis longtemps à changer de régime comme de prince, les votes massifs ne signifient pas forcément une adhésion durable. Pour que l'orientation présente de l'Allemagne survive aux circonstances, il faudrait non seulement que se prolonge indéfiniment la leçon des événements — à laquelle, heureusement, les Allemands sont restés hypersensibles — mais aussi qu'elle pénètre les cadres futurs de la nation (d'autant plus que, en raison des vides créés par la guerre, la direction des affaires passera presque sans transition des septuagénaires aux quadragénaires. Démographiquement, la « continuité » n'est pas assurée). En un mot, un peu gros, il ne suffit pas de se concilier les citoyens, il faudrait les réconcilier avec la politique, la seule « conversion » décisive de l'Allemagne serait sa conversion à la politique.

Je m'excuse de ce truisme, emprunté à mes amis chrétiens-démocrates. Peut-être est-ce pur romantisme que d'attendre d'un gouvernement, voire d'un chef d'Etat, ce genre d'évangélisation civique. Du moins peut-on espérer qu'il ne le découragera pas trop. Et là, je vous renvoie aux confidences écrites de l'élite chrétienne-démocrate. On prêché dans le désert quand on prêché aux pieds d'une tour d'ivoire.

A ce propos, on peut regretter que l'imaginaire « internationale noire », au moins celle des partis chrétiens, ne soit pas une réalité. Ce qui éviterait peut-être à un organe de tendance M. R. P. d'écrire, avec la meilleure intention du monde, des choses qui doivent laisser rêveur tout C. D. U. averti.

K. ADENAUER.

Construire la Communauté européenne...

Adenauer et le nationalisme

A regarder de près le réquisitoire de *France-Forum* contre l'attitude du *Monde* envers l'Allemagne, on conçoit aisément — mais non sans surprise — ce qui peut faire passer pour dictée par la plus vicieuse iniquité la moindre tiédeur envers le chancelier : d'un côté, il y a le docteur Adenauer, de l'autre l'Allemagne. Laquelle ? Disons la mauvaise plutôt que la bonne, celle d'avant-hier (puisque hier est pardonné) et de toujours. Mon contradicteur manie l'adjectif « nationaliste » avec un aplomb déconcertant — cet adjectif que j'ai systématiquement banni de mon vocabulaire journalistique, faute de pouvoir, en chaque cas, l'ansortir d'une définition qui lui retire son caractère d'exécution sommaire. Pour le

chroniqueur de *France-Forum*, il y a du nationalisme en Allemagne comme il y a de l'eau dans le Rhin. Sur le fond de cette évidence, il doit suffire à notre vénération que le chancelier soit « le contraire d'un nationaliste ». Mais, si ce n'était pas du tout le problème ? Si l'on ne pouvait comprendre l'ère adénauérienne dans toute sa complexité qu'à partir, au contraire, de l'effondrement du nationalisme traditionnel sous la débâcle nazie, qui seule permit l'émergence d'une personnalité comme celle du docteur Adenauer ? Lorsque l'Allemagne était vraiment en proie au nationalisme, sous Weimer, le docteur Adenauer, à l'âge où un homme d'Etat peut donner sa mesure, ne jouait qu'un rôle provincial, et sans pour autant sacrifier aux mythes du temps, n'éprouvait nul besoin de partir en croisade contre le nationalisme. Qu'est-ce qui l'occupait à l'époque ? Les problèmes municipaux de Cologne et, d'après sa biographie officielle, un assez obscur règlement de comptes avec... Stresemann.

Bref, je ne sais pas ce que signifiera dans dix ans l'épithète « nationaliste ». Je sais seulement qu'aujourd'hui elle ne s'applique qu'à des fantômes commodes à évoquer pour obtenir un effet de contraste. De n'importe quel homme politique allemand en vue, à commencer par les opposants au docteur Adenauer, on peut dire aujourd'hui qu'il est « le contraire d'un nationaliste ». Ce n'est donc pas sous cet angle qu'il faudrait déterminer les mérites particuliers du chancelier. Ce que *France-Forum* appelle « une modeste et simple vérité, capable de dénouer le complexe » (celui dont *Le Monde* est affligé à l'égard du chancelier, je suppose), n'est donc d'aucun intérêt dans la recherche de la vérité.

Les lignes qui suivent s'emploient à en donner une confirmation involontaire. Mon censeur rend grâce au docteur Adenauer d'avoir voulu « ménager les susceptibilités soviétiques » en empêchant que l'élection du président de la République ait lieu à Berlin. Arguer de ses objections pour prouver qu'elles contredisent « sa réputation d'intransigeance et de raideur » est à côté de la question. Cette réputation n'est pas en cause, car ce n'est pas pour « ménager les susceptibilités soviétiques » que le chancelier voulait éviter la manifestation berlinoise, mais bien parce que les Occidentaux y étaient foncièrement hostiles, sans oser le déclarer à haute voix ! Cela, *Le Monde* l'a écrit sous ma signature, démontant aussi clairement que possible les ressorts de l'affaire. En quoi méritait-elle d'être « mise en vedette » ? Il suffisait de la mettre en lumière pour qu'aucune divergence d'interprétation ne soit possible. Qu'il en subsiste néanmoins me prouve qu'on avait raison, à mes débuts dans le journalisme, de m'apprendre qu'on est lu « debout dans le métro » ; il n'y a donc pas lieu de s'offusquer, dans de telles conditions, de se voir chercher noise à propos d'un ou de plusieurs articles mal lus ou mal compris.

Les démêlés Adenauer-Erhard

J'aurais également travesti les démêlés Adenauer-Erhard en un « marivaudage de vieillards », ce qui les rend « peu intelligibles ». Il faut croire que ma « psychologie malveillante » est, hélas ! la chose du monde la mieux partagée, puisque, pour l'ensemble de la presse et de l'opinion allemandes, les retournements du chancelier restent « peu intelligibles ». Pour mon contradicteur, « ce pas de clerc » est non seulement transparent, il est en outre un pas de plus

vers l'apothéose : le chancelier a su conjurer de justesse la calamité publique et européenne qu'eût été l'accession du professeur Erhard à la chancellerie. Admettons cette version. Mais qui avait choisi le professeur Erhard comme *vice-chancelier* ? C'est là le vrai problème, et je m'excuse à ce sujet de la digression très « malveillante » qui va suivre.

Jetons un regard par-dessus l'Atlantique, comparons, dans la mesure où cela est possible, la carrière de M. Nixon et celle du professeur Erhard. A Washington, un vice-président marqué par l'arrivisme et les compromissions affirme, au bout de huit ans, une personnalité qui, sans inspirer une sympathie aveugle, n'est plus indigne de ses fonctions. A Moscou, à Varsovie, il s'est montré à la hauteur de ses interlocuteurs, déjouant les pronostics pessimistes émis sur son comportement par les augures qui ne l'aiment pas, comme W. Lippmann. Je n'aurai pas la naïveté de croire que la remontée de M. Nixon est due seulement à l'action éducative du président Eisenhower. Mais il y a de cela : M. Nixon ne pouvait pas se permettre, à expiration de son second mandat, de se retrouver à son point de départ. M. Eisenhower pouvait encore moins le permettre : à chaque instant, M. Nixon pouvait être appelé à lui succéder. Je n'en conclus rien pour autant ni au génie du président ni à une métamorphose miraculeuse de M. Nixon. Mais, chez l'un et l'autre, à une sorte d'opportunisme supérieur qui est tout de même une forme de sens des responsabilités : il y a des choses qui ne se font pas, et d'autres qu'on doit à son pays. Audessous de ces convictions, tout est possible, sauf une vie politique normale.

Revenons à l'Allemagne de l'Ouest. Le professeur Erhard est tout de même parti de moins bas que « Tricky Dicky ». Il a devancé d'un an le docteur Adenauer aux leviers de commande (il fut commissaire à l'Economie de la Trizone au moment de la réforme monétaire, alors que le gouvernement fédéral date seulement de l'automne 1949). Il n'a pas si mal conduit le relèvement allemand, même s'il est absurde de lui attribuer la paternité d'un quelconque « miracle ». C'est pourtant l'homme qui se fait traiter de « novice » et quasiment d'incapable par le chancelier Adenauer. Même incapable, on n'est pas novice toute sa vie (le professeur Erhard a soixante-trois ans). Est-il pensable qu'il le soit resté après dix ans passés à l'école du chancelier ? Ou, si c'était vrai, ne serait-ce pas justement parce que le cabinet fédéral est le contraire d'une école ? M. Bidault me fait grief du mot « isolement » : concernant les méthodes de travail et le gouvernement du docteur Adenauer, c'est encore un euphémisme.

La supériorité sabotant la postérité

La supériorité sans postérité est, depuis la mort de Charlemagne, la maladie héréditaire de l'histoire allemande. Les temps modernes n'y ont ajouté qu'une variante : la supériorité sabotant sa postérité. Même Hitler a été fasciné par le déluge qui s'avancait aux troupes de la Wehrmacht. Son nihilisme narcissiste ne faisait qu'exagérer monstrueusement une solide tradition. La dissolution de la politique allemande après Bismarck est là pour nous le rappeler : sur la tombe des grands solitaires pullulent les petits brouillons. Il y a peu de spectacles moins édifiants — bien qu'esthétiquement « imposant », d'où les légendes qui en sortirent — que celui du chancelier de fer, au soir de sa vie, ruminant son éviction et se complaisant à jouer les Cassandre des malheurs qu'il était bien

placé pour prévoir, puisqu'il les avait préparés. Le mécanisme construit par lui seul, pour lui seul, devait devenir une machine infernale dans la main de ses épigones. Et encore, comme pour répondre à un obscur scrupule, avait-il initié son propre fils, Herbert von Bismarck, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères sous son père, aux mystères de ses tiroirs !

De cette perspective, il peut paraître superflu de se demander si M. Erhard est bien « libéral, très modérément européen, plein de complaisance pour la Grande-Bretagne et la zone de libre-échange », comme le fait *France-Forum*, et comme s'il s'agissait d'un extrait de casier judiciaire. M. Erhard ne le sera pas moins quand le docteur Adenauer n'y sera plus. Et il n'aura pas pour autant moins de chances de lui succéder. L'alternative n'est pas entre lui et un quelconque rival, dirigeant, follement européen, plein d'aversion pour la Grande-Bretagne et la zone de libre-échange, mais entre l'évolution ou la dislocation du système actuel. Adenauer à la présidence, Erhard à la chancellerie n'auraient pas formé le couple idéal ; mais le champ de leurs tensions aurait au moins permis de prendre la mesure du possible. Le chancelier s'est finalement résolu à ne pas mettre à l'épreuve la seule autorité que, loin de lui disputer, il faudrait lui souhaiter profonde et perpétuelle : son autorité morale. Il s'est replié sur la force.

Voilà, en beaucoup de pages, quoique résumées, les « raisons avouables » (car il y en a !) de ma perplexité devant l'expérience Adenauer. Votre chroniqueur les « voit mal ». Je vois encore plus mal pourquoi elles devraient demeurer l'exclusivité morbide de « notre gauche chrétienne », tandis que notre (ou mon ?) juste milieu ne se confierait en dévotions adénauériennes que pour mieux maudire son « Allemagne éternelle », retombée à son triste sort après la disparition de l'homme-providence qui la retenait au bord du gouffre. Je ne veux pas dramatiser parce que je crois le temps révolu où l'Allemagne était en état de provoquer des drames. Mais les historiens de l'avenir se demanderont peut-être un jour si le chancelier Adenauer n'a pas été inférieur à ce que pouvait le peuple allemand.

L. ERHARD.

...et assurer la prospérité de l'Allemagne.

L'opinion d'Henri Frenay

AVEC deux cent mille autres Français, je suis lecteur du *Monde*, et même un lecteur attentif. J'ai besoin de ce journal au moins autant que du repas du soir. Contrairement à ce qu'il est de bon ton de dire, je ne le lis pas en grinçant des dents. Tout au contraire, je me félicite chaque jour de ce qu'il existe dans mon pays un journal notoirement indépendant et qui, compte tenu des opinions ou du tempérament de ses rédacteurs, tient à être aussi objectif que possible. Cependant, depuis de nombreuses années, j'étais irrité par les articles du correspondant du *Monde* en Allemagne.

Je suis allé bien souvent dans ce pays, j'y entretiens de solides amitiés. J'en reçois, sous différentes formes, de nombreuses informations. J'ai acquis ainsi, je crois, une connaissance suffisante des faits et des hommes pour porter sur eux un jugement. Or, dans bien des cas, je ne retrouvais pas sous la signature d'Alain Clément les échos de ce que je savais ou ce que je ressentais. Ce décalage surprenant entre nos pensées n'a pas été fortuit, mais permanent depuis dix ans environ. J'en avais d'ailleurs parlé à l'intéressé, il y a longtemps déjà. Aussi ai-je avec plaisir accepté l'offre qui m'était faite par la rédaction de *France-Forum* de répon-

dre au texte de la lettre d'Alain Clément. *France-Forum* a reproché au *Monde* de nourrir à l'égard du chancelier Adenauer un singulier « complexe d'humeur et d'agressivité ». Pourquoi Alain Clément s'est-il donc spontanément senti visé et pourquoi se défend-il d'« outrages à la vérité » dont *France-Forum* ne l'avait pas accusé ?

Etant donné le rôle capital du chancelier dans les affaires allemandes, il est évident que le jugement porté sur lui est d'une grande importance, et nous dirons ce que nous pensons de l'homme et des arguments d'Alain Clément pour justifier ses critiques. Mais là n'est pas à mon sens l'essentiel des reproches qu'on peut formuler à l'encontre de celui-ci. Les miens portent plus loin et sont plus graves. Je pense très sincèrement — je m'en excuse auprès de lui — qu'Alain Clément a donné sur des points fondamentaux aux lecteurs du *Monde* une image dangereusement inexacte de la psychologie du peuple allemand, et c'est sur ce point que je concentrerai l'essentiel de mes observations. Mais commençons par le chancelier.

Adenauer et le peuple allemand

Alain Clément termine sa lettre en disant : « Les historiens de l'avenir se demanderont peut-être un jour si le chancelier Adenauer n'a pas été inférieur à ce que pouvait le peuple allemand. » Quelles sont donc ces virtualités mystérieuses que le peuple allemand portait en lui, qui lui auraient permis de faire mieux que ce qu'il a fait sous Adenauer et que le comportement de celui-ci aurait étouffées ? Clément ne répond pas à la question qu'il pose. C'est dommage, car nous aurions aimé savoir ce que « peut » collectivement un peuple dans un régime démocratique, si ce n'est donner ou refuser ses suffrages à un homme et à un parti, approuver ou condamner une politique. En portant Adenauer au pouvoir, et en l'y maintenant deux fois ensuite à intervalles de quatre ans, le peuple allemand a marqué son approbation massive pour la politique d'Adenauer. Il est fâcheux mais significatif que Clément le conteste. Ne dit-il pas ?

« L'Allemagne approuve non à 50 mais à 70 ou 80 % la ligne générale de la politique actuelle. Mais c'est le plébiscite de la conjoncture plus que la doctrine ».

Cette affirmation est stupéfiante. Ainsi, d'après le correspondant du *Monde* à Bonn, la conjoncture en Allemagne fédérale n'aurait nullement été influencée par la doctrine, c'est-à-dire la politique dont Adenauer et son équipe n'ont cessé de s'inspirer. Ceux-ci n'auraient-ils donc aucune responsabilité dans le redressement économique, la santé de la monnaie, le succès d'une politique de plein emploi, la rapidité de la reconstruction, l'option occidentale et européenne, le refus de la neutralité, la restauration du prestige allemand à l'étranger ? Ainsi, tout cela, d'après Alain Clément, ne serait à porter que très secondairement au crédit du chancelier. Le mérite n'en reviendrait pas à lui et à sa politique, mais à la conjoncture, c'est-à-dire, à l'en croire, à un concours de circonstances accidentel, dont il serait l'heureux bénéficiaire. Faut-il donc oublier qu'il y a une autre Allemagne que Clément connaît aussi : l'Allemagne de Pankow ? Une autre politique a été conduite, aussi la conjoncture y est-elle bien différente : c'est celle de la pauvreté et de l'oppression.

Rien mieux que cette téméraire affirmation ne pouvait illustrer le parti pris d'Alain Clément.

L'humeur du chancelier

On peut le discerner dans d'autres passages de sa lettre, encore que l'importance en soit moindre. Pourquoi ce long développement sur l'« humeur » du chancelier ? Celui-ci, c'est bien vrai, n'a pas un caractère facile et, en vieillissant, il se durcit. Qu'il en résulte en Allemagne des querelles et des tensions inutiles, voilà qui n'est point douteux. Si cette « humeur » a gagné Clément comme il le laisse entendre, c'est assez fâcheux, car l'objectivité du jugement n'y pouvait rien gagner. Au surplus, ce qui importe aux Français, et devrait essentiellement importer à un journaliste français, ce sont les événements de la vie allemande susceptibles d'avoir une incidence directe sur nous. Vues sous cet angle, les querelles d'Adenauer avec Ollenhauer, Erhard, Wehner, ses démêlés avec une partie de ses supporters n'ont qu'une importance seconde, et je trouve parfaitement normal ce dont Clément s'étonne :

« A l'étranger, cet aspect du caractère du Chancelier est volontier négligé... ».

Cet aspect indiscutable du caractère du chancelier a-t-il nuï aux rapports franco-allemands, à l'unité européenne ou occidentale ? Voilà ce qui est pour nous capital. Or il est bien évident que l'« humeur » du chancelier s'est le plus souvent exercée contre ceux qui, en Allemagne, n'ont pas sur ces problèmes une attitude aussi favorable à la politique française. Devons-nous nous en plaindre ?

L'Allemagne nouvelle et le nationalisme

Venons-en maintenant aux griefs de fond qu'à mon tour je crois devoir formuler.

Depuis la fin de la guerre et l'effondrement du régime nazi, les Français se sont posés et se posent encore la question de savoir si l'Allemagne nouvelle représente ou non un danger pour les libertés et pour la paix. Beaucoup de nos compatriotes, marqués dans leur chair et dans leur âme par Hitler et les siens, nourrissent une profonde méfiance à l'égard des Allemands. Les informer exactement, complètement, sur les courants de pensée en Allemagne, les résurgences du nationalisme, la lutte menée contre lui, était et demeure une tâche capitale pour le journaliste français en Allemagne.

Sans doute est-il très difficile de donner une note juste sur le climat politique d'un pays auquel les courants les plus divers concourent. C'est pourquoi l'importance relative accordée à certains faits, le choix des titres et des sous-titres, la nouvelle passée sous silence ou démesurément grossie avaient et ont, en la matière, sur l'opinion française, une influence décisive. J'affirme qu'Alain Clément, sans doute inconsciemment, a fréquemment donné à des rumeurs nationalistes venant d'Allemagne (Remer, dié Bruderschaft Deutschland, etc.) une importance injustifiée si l'on voulait bien tenir compte de l'absence totale de réactions favorables.

Inversement, la lutte tenace, parfois difficile, des autorités fédérales contre toutes formes de nationalisme, d'antisémi-

« L'Allemagne

d'aujourd'hui

est

une Allemagne

très

différente

de celle

d'Hitler. »

(K. Adenauer.)

tisme ; leur soin jaloux à ce que rien ne vienne envenimer les relations avec la France ; des prises de position courageuses contre le national-socialisme d'hier et certaines résurgences d'aujourd'hui, n'ont pas eu, de toute évidence, la place qu'une si remarquable persévérance aurait dû leur conférer. Je n'ai pas cherché à constituer un dossier, mais certains faits me reviennent en mémoire qui illustrent ce que j'avance.

Quel sort a-t-on fait en 1950 à l'adoption par les deux grandes organisations de réfugiés de la « Charta der deutschen Heimatvertriebenen », modèle de pondération et de sagesse, qui aurait bien tranquillisé ceux qui, à juste titre d'ailleurs, redoutaient l'attitude politique des dix millions de réfugiés ou d'expulsés d'Allemagne centrale et orientale ?

A-t-on suffisamment souligné la bataille du Chancelier et de son gouvernement pour que l'affaire sarroise ne brouille pas les cartes franco-allemandes. Il aurait été facile, cependant, et électoralement payant pour eux, d'emboucher, fût-ce modérément, la trompette du nationalisme. Beaucoup pressaient le vieil Adenauer de céder à la facilité démagogique. Il n'en fit rien. A-t-on mis l'accent à ce moment sur son courage, illustré notamment par le discours excellent et mesuré qu'il fit à Sarrebrück même le jour du rattachement du treizième Land à la République fédérale ?

Dans un tout autre domaine, je me souviens de mon indignation de n'avoir pratiquement trouvé aucun écho dans la presse française d'un remarquable discours prononcé à Bergen-Belsen, par le président Heuss, sur la nature de la responsabilité du peuple allemand dans les crimes nazis.

Car le procès que j'intente ici, c'est celui de la plupart des journaux français. Si je m'en prends ici à Alain Clément, c'est sans doute parce que l'occasion m'en a été offerte, mais

aussi parce que j'aurais tant voulu que *Le Monde* — parce qu'il est *Le Monde* — échappe à ce grief.

Il nous dit qu'il a banni le mot nationalisme de son vocabulaire. Je le regrette, car le mot recouvre un sentiment encore bien vivant. Alain Clément nous dit qu'il est en difficulté pour lui donner une définition. Il n'a pas dû chercher longtemps. Le nationalisme consiste à faire passer, en tous domaines et en toutes circonstances, les intérêts immédiats de sa propre nation avant tous autres et à considérer sa nation comme la fin dernière. On se rend bien compte, d'ailleurs, que cette conception n'est pas étrangère à certains esprits français.

Or c'est contre elle qu'Adenauer a engagé la lutte, et il l'a gagnée. Je lui en suis reconnaissant et j'aurais aimé que les Français le soient avec moi. Ils l'auraient été s'ils avaient été exactement informés.

Clément écrit à *France-Forum* :

« Je crois le temps révolu où l'Allemagne était en état de provoquer des drames... ».

Et plus loin :

« ...de n'importe quel homme politique allemand en vue... on peut dire qu'il est le contraire d'un nationaliste... ».

Bravo ! J'en suis d'accord, mais ce n'est point là, j'en suis sûr, le sentiment de ceux qui ont lu ses chroniques depuis dix ans et qui, loin d'avoir cette juste certitude, ont, au contraire, été entretenus dans l'inquiétude et dans la suspicion.

J'aurais pu et aimé m'étendre davantage sur un tel sujet. La lettre incriminée appelait bien d'autres commentaires. J'ai dû me limiter à ce que je crois l'essentiel. Aux lecteurs de cette revue de juger.

Propos sur la Démocratie

Quiconque conçoit la politique comme un « art », l'art suprême, voit dans la démocratie une technique balbutiante, une machine désordonnée et lente.

Mais précisément la politique n'est pas la forme achevée de l'ordre et de la beauté, l'expression magistrale de l'œuvre humaine. Elle est passage ; elle est l'homme en son effort pour organiser sa vie avec les autres hommes. La démocratie a la pesanteur de la condition humaine, elle est le régime qui joue le jeu de l'homme : fondée sur sa liberté, elle le renvoie à sa liberté. Les autres régimes fardent la réalité, la forcent jusqu'à la grandeur surhumaine et à la catastrophe. Mais la démocratie fait voir la réalité de la politique et l'on sait de quoi elle est faite : brutalité, ruse, sottise... « La politique, disait Proudhon, éternelle déception de la liberté. » Mais du moins le démocrate le sait, et il n'en prend pas son parti ; il prétend, au niveau le plus bas, dans la réalité quotidienne, humaniser la politique sans se lasser.

Jean-Marie DOMENACH.

La démocratie ne va pas dans le concret sans institutions libérales et représentatives, car il n'est pas d'autre méthode qui soit capable de transformer le combat en débat, la guerre en dialogue, l'adversaire en partenaire et de faire ainsi échec à l'absolutisme politique. Or la démocratie, vulnérable en elle-même, a toujours été menacée plus dangereusement en France par la persistance tenace des idéologies extrémistes, nationalistes ou communistes, qui visent à rassembler totalement un peuple et ont pour mobile avoué l'espoir d'une victoire totale et définitive qui serait la fin du pluralisme et évidemment la mort de la démocratie.

Généralement, les Français oscillent en politique entre l'indifférence et le fanatisme et les plus actifs sont souvent des activistes qui pensent et vivent la politique comme une guerre de religion, c'est-à-dire selon une mythologie païenne. La démocratie est depuis longtemps affaiblie en France parce qu'il n'y a pas, dans notre pays, assez de démocrates convaincus et capables de penser jusqu'au bout leur foi démocratique.

Etienne BORNE.

« La Liberté, pour quoi faire ? »

DOSTOIEVSKY.

« Nourris-les, et alors exige d'eux qu'ils soient vertueux. »

BERNANOS.

L'agriculteur

a-t-il perdu la partie ?

Les analyses du milieu rural français que présente ici Jean-Marie Dauzier, ingénieur agronome, provoqueront sans doute, discussions et contestations. En les soumettant à l'esprit critique de nos lecteurs, nous souhaitons qu'elles aident à développer un courant d'intérêt et de réflexion vers un secteur économique et sociologique en pleine évolution.

DE notre temps, les vraies révolutions sont technologiques. L'organisation de la vie sociale, les mœurs, les relations humaines se transforment sous nos yeux sans que nous puissions, exactement, connaître et prévoir les mutations qu'elles préparent.

Il n'y a pas si longtemps que l'on définissait la France comme étant un « pays rural » et plus récemment encore était lancé le slogan « l'agriculture reste la chance de la France ».

N'avons-nous pas, aujourd'hui, présentes à la mémoire ces conversations familières dans lesquelles revenait sans cesse l'argument consolateur de l'équilibre harmonieux entre les villes et les campagnes, du contrepoids salutaire de la représentation politique rurale dans nos assemblées, de la richesse de notre agriculture sans laquelle l'industrie, le commerce périssent ? Et ces aimables audaces du raisonnement qui sensibilisent si bien certains milieux par leurs jugements définitifs sur les valeurs de notre civilisation et leur fondement indéfectible dans une société rurale forte, nombreuse et vertueuse ?

L'histoire contemporaine, celle de nos Républiques, fournit ainsi des témoignages de cette exploitation cynique ou bienveillante de la « docilité » du monde paysan. Du fanatisme doctrinaire des « chemises vertes » à l'exploitation politique rationnelle, le milieu rural a servi de couverture et de raison politique à tant de manœuvres, sa résistance naturelle au progrès à tant d'inaction qu'il a, en quelque sorte, perdu la propre conscience de sa destinée.

Malgré des réactions sporadiques et superficielles de défense contre l'emprise de la puissance industrielle et financière, les agriculteurs ont fait le plus souvent le jeu de cette puissance, par la faiblesse et la dispersion de leurs moyens, par leur réserve et la crainte des options politiques.

Ainsi, dominé économiquement par la croissance industrielle, le monde rural l'est aussi, au nom des principes, par la volonté de ceux-là mêmes qui ont le plus grand intérêt politique à ce qu'il soit, dans son expression collective et publique, une force réactionnaire.

Cette situation n'est pas seulement le fait de causes extérieures. Le monde agricole est intérieurement un monde divisé. L'unité depuis 1945, a été maintenue au prix des plus grands efforts et d'une certaine paralysie de l'appareil syndical. Si l'opposition, aisée à établir entre les gros et les petits agriculteurs, ne représente pas la réalité du problème, il est cependant incontestable que les intérêts puissants d'une agriculture riche et bien organisée, proche dans ses réflexes politiques des milieux patronaux, ont dominé l'orientation de l'action des organisations professionnelles. C'est dans ces

conditions que s'est développé très longtemps dans la grande masse des agriculteurs un sentiment de frustration, d'aliénation et d'impuissance.

Mais deux phénomènes apparaissent qui sont de nature à modifier profondément les réactions du milieu agricole à la fois dans le domaine économique et sur le plan politique.

MALGRE SA MODERNISATION, L'AGRICULTURE RESTE UNE ACTIVITE DOMINEE

Les dix dernières années ont vu un progrès considérable de l'agriculture. Les exploitations se sont modernisées par la mécanisation, l'utilisation des engrais ; la productivité a augmenté à un rythme au moins équivalent à celui enregistré dans le secteur industriel. La valeur de la production commercialisée n'a elle-même cessé de croître. Cependant le malaise du monde rural est réel : la diminution de la population agricole active atteint un rythme annuel de 80.000 personnes, les exploitations trop petites se voient en fait condamnées le marché par une concurrence de plus en plus sévère et l'impossibilité de réaliser des productions à des prix compétitifs. La promotion sociale est pratiquement nulle pour une grande masse de jeunes.

Tous ces faits sont la conséquence d'un phénomène très général qui peut s'énoncer ainsi : « Plus un pays est développé, plus l'importance relative de son agriculture est faible. »

La part de l'agriculture dans le revenu national français a évolué de la façon suivante :

1890 :	35 %
1911 :	32 %
1930 :	21 %
1938 :	18 %
1950 :	16 %
1955 :	12,5 %

Rappelons qu'aux U.S.A. le revenu agricole représente actuellement environ 7,5 % du revenu global. Ce phénomène a pour cause principale l'inélasticité relative de la demande des biens de consommation alimentaire. Alors que le marché des produits industriels est, dans le temps, illimité, celui des produits agricoles est très étroit. Avec le progrès technique l'offre agricole a tendance à croître beaucoup plus vite que la demande, entraînant une baisse plus que proportionnelle des prix. L'agriculteur est ainsi placé en position d'infériorité. Il ne peut en fait se maintenir qu'en acceptant un niveau de vie très inférieur à celui des autres citoyens ou en demandant à l'Etat de corriger les inégalités excessives par le jeu de la politique agricole, c'est-à-dire en fait par une redistribution du revenu national. Dans la lutte pour obtenir des prix élevés ou simplement rémunérateurs, les agriculteurs se heurtent et se heurteront toujours à cette difficulté considérable :

l'inélasticité de la demande. Si, d'ailleurs, des perturbations atmosphériques viennent accidentellement réduire certaines productions (c'est le cas cette année pour les produits laitiers, les pommes de terre, le sucre), les Pouvoirs publics n'hésiteront pas à prendre toutes les mesures (taxations, importations) propres à ramener les prix à un niveau plus bas. Il faut alors des crises graves comme en ont connu la viticulture ou l'élevage en 1953 pour qu'éclate la colère paysanne et que surgissent les barricades. Cette colère retombe vite et ne se réveille pas si facilement.

LES TRAVAILLEURS DE LA TERRE

Le second phénomène est d'ordre politique et social. Le travail profond des organisations de jeunesse rurales commence à porter ses fruits. La formation et l'éducation d'une grande masse de jeunes femmes et de jeunes hommes ont permis de susciter sur le plan local, départemental ou national, des hommes nouveaux. L'ensemble de la presse française a largement fait écho aux positions prises par les jeunes agriculteurs. Désormais cette force nouvelle peut s'exprimer ; particulièrement au sein du syndicalisme agricole qui est son champ d'action naturel. Le « poids », les responsabilités des jeunes agriculteurs groupés dans le Cercle National des Jeunes n'ont cessé de croître depuis les dernières années. Ils se sont résolument tournés vers l'avenir. Ce qui signifie qu'ils ont une conscience exacte des problèmes posés et de l'orientation à donner à l'action syndicale. Ils savent que le revenu agricole ne peut pas croître avec la même rapidité que celui des autres catégories sociales et que les corrections ou garanties que la politique agricole peut apporter notamment par la revalorisation et le soutien des prix ne sont pas suffisantes pour résoudre le problème. Ce sont les structures mêmes de l'exploitation, de la production agricole qui doivent être reconsidérées, même si cette reconsidération objective conduit à des opérations douloureuses.

Mais ce n'est pas seulement sur ce plan que va s'infléchir l'orientation de la force syndicale paysanne. La grande masse des producteurs agricoles prendra rapidement conscience qu'elle appartient moins au monde de ceux qui possèdent qu'à celui de ceux qui travaillent. La réalisation de cette grande force démocratique que représente la paysannerie n'ira pas sans grandes difficultés, mais elle se fera en même temps que sera établi le pont entre le syndicalisme agricole et le syndicalisme ouvrier. Il faut prêter une attention toute particulière à cette mutation car elle est d'une importance capitale pour l'avenir politique de notre pays. Une masse de plus en plus grande d'agriculteurs se rendent compte qu'ils ne sont pas une classe isolée mais qu'ils ont les mêmes besoins, les mêmes ambitions légitimes, les mêmes problèmes que l'ensemble des travailleurs de ce pays. Ce jour-là l'expression politique du monde rural changera fondamentalement. Il y a aujourd'hui autant de ferments révolutionnaires véritables chez les paysans que dans la classe ouvrière. Là aussi le progrès a marqué les hommes avant de bouleverser les structures.

Ainsi peut-on considérer la situation de l'agriculture avec deux états d'esprit différents. D'une part le rapport des forces économiques lui est nettement défavorable et l'on ne voit pas d'emblée comment peuvent être diminuées les pressions qui s'exercent sur elle ; d'autre part la richesse humaine du monde rural éclate aujourd'hui comme une promesse.

Devant cette situation, que faut-il faire ?

FORMATION ET EDUCATION

C'est la première et peut-être la plus grande responsabilité de la collectivité nationale à l'égard des agriculteurs. Nous ne reviendrons pas sur l'état déplorable de la formation professionnelle en France (à peine 15 % des jeunes reçoivent une telle formation), sinon pour insister sur la nécessité de faire des hommes compétents et éclairés au moment où, non seulement, s'ouvre la grande confrontation du Marché Commun mais où les transformations que le progrès impose vont bouleverser la structure sociologique du monde rural. Mais la formation professionnelle n'est pas toute l'éducation à laquelle peut prétendre un jeune. Actuellement toute promotion humaine et sociale est interdite à la masse des jeunes ruraux qui, à la sortie de l'école primaire, sont laissés à eux-mêmes dans un milieu naturel peu propice aux échanges et à la vie intellectuelle. L'Etat doit compenser cette inégalité et cette injustice. Les agriculteurs sont des citoyens comme les autres et cependant ils ont eu moins que les autres. Que l'on songe en particulier à l'organisation et à la conduite des affaires communales. Là, les responsabilités civiques sont la plupart du temps prises par des « notables » qui appartiennent à d'autres catégories sociales parce que bien souvent les agriculteurs ne peuvent pas eux-mêmes les assumer.

L'EXPLOITATION FAMILIALE

Il est vrai que la structure familiale de l'exploitation du sol doit être maintenue et sauvegardée. Mais cette sauvegarde, qui a fait l'objet de tant de professions de foi, de tant de larmoyants discours ne pourra pas être assurée sans réformes profondes. C'est un mythe dangereux et une duperie de laisser croire que toutes les exploitations, parce qu'elles servent actuellement de support à une famille, seront conservées. Sur les 2.200.000 unités de production existant actuellement, très probablement 500.000 disparaîtront en tant qu'exploitations de caractère spécifiquement agricole produisant pour vendre. Il faut affirmer, malgré tous les procès d'intention qui pourront être faits, que la véritable défense de l'exploitation familiale consiste à rendre économiquement et humainement viables des entreprises qui sont par leur dimension, leur situation et leur structure aptes à faire vivre une famille dans des conditions comparables au niveau moyen du revenu des autres foyers. Pour cela il faut, comme le fait le syndicalisme, défendre le juste prix, mais il faut aussi opérer des transformations radicales :

- par l'aménagement foncier ;
- par l'investissement.

Dès qu'on aborde le problème foncier, le saint étendard du droit de propriété est levé. Il existe pourtant de nombreux pays (Suède, Hollande, Grande-Bretagne, etc.) et qui passent pour des Etats respectueux de la liberté, où l'aménagement foncier a été entrepris avec succès. Cet aménagement consiste essentiellement dans la réglementation de la vente et de la transmission des biens fonciers permettant de constituer et de sauvegarder des unités de production de dimensions suffisantes. Si ceux qui défendent au nom des principes l'*exploitation familiale*, sont en même temps les ennemis de toute évolution rationnelle des structures ils condamnent une grande partie des agriculteurs à la médiocrité de leur condition présente. Car la terre n'est pas seulement un capital, c'est un moyen de travail et cet outil doit être adapté aux besoins, c'est-à-dire permettre par sa surface, naturellement variable selon la nature du sol et des productions, un revenu suffisant. L'exiguïté du « fonds » condamne souvent toute promotion.

L'autre condition nécessaire est la réalisation des investissements. Les deux sources de financement sont l'épargne et les crédits que l'Etat peut mettre à la disposition des producteurs. Dans ce domaine encore il sera nécessaire de mettre en place des structures nouvelles, car rien n'est aussi difficile à bien orienter qu'une politique rationnelle d'investissement dans les entreprises agricoles. Les fermes devront se grouper, se spécialiser, et des « sociétés d'investissement » devront apporter leur concours à la réalisation de projets d'équipement intéressant plusieurs exploitations. Ces quelques exemples indiquent la voie qui doit être suivie pour assurer une sauvegarde authentique des exploitations familiales, qui ne pourront conserver leur liberté, c'est-à-dire leur existence qu'en se privant de certaines libertés au profit d'organes collectifs.

Qu'est-ce que la liberté pour un exploitant, sa femme et ses enfants condamnés à vivre comme des mercenaires sur une entreprise trop petite, ou travaillant avec des moyens archaïques ?

Il faut défendre les prix, il faut organiser les marchés, il faut aboutir à l'égalité des droits sociaux mais il faut aussi s'attaquer sans faiblesse aux causes profondes de l'aliénation paysanne et particulièrement à celles que nous avons rapidement évoquées.

Ces réformes heurtent les habitudes, elles correspondent cependant à l'immense besoin de promotion que réclame la jeunesse rurale.

Il n'y a pas de pire duperie que de les refuser au nom des grands principes de la sauvegarde de la famille et de la défense de la propriété.

Jean-Marie DAUZIER.

AFRIQUE NOIRE, AN I DE LA COMMUNAUTÉ

***E**N instituant la Communauté, la France a offert à l'Afrique les meilleures chances de se forger, en coopération avec elle, un grand avenir politique et d'accélérer son développement économique et social. Au cours du récent Conseil Exécutif de la Communauté, le général de Gaulle a insisté sur l'aspect évolutif de cette Communauté, qui, le 28 septembre, a célébré son premier anniversaire. L'évolution pourra-t-elle se réaliser harmonieusement, la sagesse et la modération des uns tempérant la vivacité et l'impatience des autres ?*

AFRIQUE pluvieuse de cet été qu'on appelle ici l'hivernage. Pluie si dence qu'elle en devient substantielle. On l'absorbe, on la respire, elle vous pénètre. Le paysage n'est qu'un infini de gris et de vert, noyé de vapeur, tous les lointains engloutis. Plus triste que jamais, ce continent, pathétique et lassant. Parfois dans l'étendue déserte fuit un paysan; mince silhouette courbée comme une estampe d'Hiroshigué. Il pleut.

A cette saison, Dakar est une oasis. L'averse y vient brutale, à peine annoncée par quelques nuages violacés. Pour un instant, la mer se fait cendreuse, mais le soleil reparait vite; et joue la magie des flamboyants sur l'azur. Les voiliers sortent, piquetant de leurs éclats blancs l'horizon. Quand vient le soir, le port s'illumine et les vaisseaux haut carénés paraissent sculptés dans une matière translucide. De tels soirs, il est bon d'errer dans l'île de Gorée, petit monde défunt et un peu sale, plein du charme des vieux romans coloniaux. Maisons écroulées sous les frangipaniens en fleurs, ruelles roses où sont assis des enfants, palais délité du chevalier de Boufflers.

Mali contradictoire

Mais on ne s'attendrit plus en Afrique. De clinquantes voitures américaines, jouant à force de leurs klaxons dissonants, dissipent les suaves mélancolies. Elles rappellent à cette espèce de réalité que sont ici les rêveries politiques. Car des médinas aux buildings, tout n'est plus que politique en Afrique. Un jeu savant, compliqué, byzantin, emporte ce continent dans sa fièvre.

Ce jeu est une terrible réalité. Le destin de millions

d'hommes y est suspendu et peut-être le sort même de l'humanité. L'Afrique sortira-t-elle de la crise de puberté où elle s'épuise, pour contribuer à l'ordre du monde, ou bien sombrera-t-elle dans le chaos, les vieilles sociologies remontées en surface par toutes les fentes du vernis colonial? Un chaos qui serait au flanc de l'Occident un chancre.

A Dakar, on sent très fort ce jeu. Il se joue sous les syllabes sonores du Mali. Nous payons peut-être d'avoir laissé échouer la grande ambition d'une unité africaine. Réduit au Sénégal et au Soudan, le Mali n'est plus guère qu'un mariage contre nature. Tout oppose ces deux Etats contraints à un cruel face à face, ce Soudan nomade comme Abel et ce Sénégal sédentaire comme Caïn. L'Islam même qui devrait les rapprocher y diffère intimement. Leurs économies, faute d'être reprises dans un ensemble plus vaste, s'opposent. Leurs races au fond se haïssent. L'humeur de leurs leaders politiques est incompatible. Le prophétisme taciturne de M. Modibo Keita est incompréhensible à l'efficacité marxiste de M. Mamadou Dia.

Entre eux, la compétition est ouverte. Elle sévit à tous les instants. Qui dirigera ce tandem un peu bizarre? M. Modibo Keita orientera-t-il vers l'inquiétante Guinée? M. Mamadou Dia le maintiendra-t-il sur les routes de l'Occident? L'enjeu est impressionnant.

M. Modibo Keita a pour lui de remuer des rêves. Son madhisme fascine les jeunes. Son romantisme captive les demi-lettrés. M. Mamadou Dia a pour lui l'efficacité, le sens réaliste de l'économie, le goût des solutions concrètes et des progrès appréciables. Avec l'aide du R.P. Le Bret, il tente une sage aventure de mise en valeur de son territoire.

L'Afrique sur le chemin du progrès technique et de la promotion politique.

Cette compétition entraîne parfois le Sénégal à des excès verbaux. Nous aurions tort de nous en émouvoir. L'insolence du Sénégal est celle que se permet un enfant de la famille. Sans doute, de tous les Etats d'Afrique est-il le plus vraiment attaché à la Communauté. Les déclarations de M. Mamadou Dia, à Tunis, en font foi. Il veut cette Communauté comme multi-nationale. Pourquoi pas ?

On peut se demander, en effet, si par suite de l'inégalité des parties contractantes une Communauté étroitement fédérale est la meilleure formule. Elle ne peut être que la communauté de la poule et de ses poussins. Et comme la poule ne peut se laisser gouverner par ses poussins, la contradiction est dans les termes. Surtout, nous l'avons déjà dit ici, une Communauté ne se décrète pas, elle se forme. Ni nos partenaires, ni nous-mêmes, n'avons intérêt à multiplier les matières communes, d'entrée de jeu tout au moins. La gestion de ces matières par les ministères métropolitains, mal adaptés, s'avère hasardeuse. Les Universités de Tananarive et de Brazzaville, si nécessaires, seraient bien plus aisées à créer sous le couvert de l'assistance technique que par notre très sclérosé ministère de l'Education Nationale. Le jeu des conventions bilatérales multipliées permettrait, au contraire, que se dégage d'un réseau d'accords de base une Communauté qui ne serait plus seulement formelle. Surtout si ces conventions ont un caractère réciproque, les deux parties s'engageant sans paternalisme.

Isolationisme ivoirien

Devant une telle conception, la Côte d'Ivoire se dresse comme un obstacle. L'attitude de cette république est à la fois logique et contradictoire. Son vrai secret ne serait-il pas que, sans qu'ils se l'avouent à eux-mêmes, ses dirigeants sont un peu trop mus par leur hostilité vis-à-vis d'autres Etats ?

Et certes, l'impression donnée par le gouvernement d'Abidjan est bien meilleure que voici cinq mois. M. Houphouët-Boigny y réside à nouveau, et désormais ce pays possède un arbitre. L'activité gouvernementale ne se résume plus en la lutte acharnée que les ministres se menaient entre eux. L'alerte a été donnée aux risques courus par l'économie. Des plans de rénovation agricole sont élaborés. On murmure que les élections ont été truquées... peut-être. Mais, à coup sûr, dès les faubourgs d'Abidjan franchis, l'autorité de M. Houphouët-Boigny est incontestée. Un risque politique qui n'était que trop réel se trouve heureusement écarté.

Un autre danger se révèle, assez paradoxal. La Côte d'Ivoire réclame le maximum de fusion politique avec la France. En même temps, elle dépense tous ses efforts à en détacher son économie, sauf à demander des subventions pour prix de son assimilationnisme politique. Elle invoque pour prétexte qu'elle procure des devises

à la zone franc. On pourrait épiloguer sur cet argument, car ses ventes de café, source de ces devises, seraient vite taries sans l'action de la Métropole. D'autre part, en fermant son économie, la Côte-d'Ivoire découragera les investissements que par ailleurs elle réclame.

On peut s'effrayer aussi des projets grandioses dans lesquels elle se jette. On s'effraie d'autant plus qu'il faut que ces projets, bien que démesurés, réussissent. La déconvenue pourrait porter la Côte-d'Ivoire aux pires extrémités : toute la Communauté en pâtirait. Celle-ci n'y survivrait pas, tant la Côte-d'Ivoire a réussi à associer son sort au sien. Et on perçoit ainsi le danger d'une Communauté trop étroite mais quand même non unitaire : la politique aventureuse d'un seul y met tous les autres en péril, sans qu'on puisse pourtant l'arrêter.

Enregistrons un autre progrès : l'Union douanière entre tous les Etats de l'ancienne A.O.F. a été quand même conclue. On reste effrayé, toutefois, de la facilité que conserve chaque Etat d'élaborer une fiscalité distincte. Les droits de douane proprement dits ne sont que peu de chose à côté de cette fiscalité. La disparité des taxes risque de provoquer mille réseaux économiques parallèles, préjudiciables au commerce régulier.

La Communauté a été une très grande pensée. Son application fut trop improvisée. Son dessin imprécis a permis des interprétations divergentes. Il en résulte, en Afrique, bien que les choses peu à peu se décentent, une dangereuse confusion.

Dahomey, charmant et fragile

Et puis cette Communauté comporte des points faibles. Je viens de séjourner au Dahomey. Avec ses élites policées, sa vieille culture française, sa bourgeoisie opulente, son métissage, ce pays est charmant. Il évoque les Antilles. Même douceur créole, même subtilité politique, même inconséquence économique. Jouant au petit jeu des partis et des rivalités personnelles, le Dahomey se laisse tout doucement coloniser par le Ghana. La fraude douanière en est l'instrument, dont M. N'Krumah fait la seule industrie de son pays. Il est assez paradoxal de voir le Dahomey n'importer que 49 tonnes d'imprimés de coton quand le Togo en importe 551 tonnes. Le Ghana ne s'en cache pas. Un de ses journaux a expliqué tout le mécanisme de ce qu'il présentait à peu près comme une industrie nationale.

La Communauté porte en elle une idée généreuse...

...son sort est entre les mains des Africains.

Pour comprendre le Dahomey, il faut se rendre dans sa vieille capitale de Ouidah. Cette ville est pleine de survivances historiques, telle cette enclave portugaise de quelques ares où le représentant de Lisbonne veille paisible sur quatre frangipaniers et trois vieux canons. Le fort français, en style Nouvelle-Orléans, abrite désormais une maison de commerce. Ces témoins du passé s'écroulent. Ils n'éveillent qu'indifférence. On n'est pas assez passionné ici, ni d'anticolonialisme pour les détruire, ni de francophilie pour les entretenir.

Et pourtant quelque chose d'un peu trouble se survit. Face à la cathédrale, le temple fétichiste du Python est misérable. Ses paillotes de terre rouge et puante s'effondrent. Mais dans la forêt règnent les féticheuses et leurs couvents. Des jeunes filles sont enlevées pour y subir d'étranges initiations. Même au Dahomey une vieille Afrique, inconnue et dangereuse, reste éveillée derrière le masque d'un paresseux sourire.

Ombres sur le Cameroun

La pluie, toujours la pluie ! La forêt, autour de Douala, est une immense moisissure. L'air même semble pourri d'humidité. Des navires imprécis remontent le

Wouri. Il fait moite et sous la désolation des grandes nuées tremble un demi-jour de profondeurs.

Hier, c'était Yaoundé, coquette et fleurie entre ses moutonneuses montagnes. Mais Yaoundé, comme Douala, était opprimée de crainte. Voilà quelques mois, j'avais cru, sur la foi de meilleurs juges, que le Cameroun commençait quelques années de calme, sinon de paix. Cette quiétude s'est déchirée, un soir où, dans un café de Yaoundé, une horde surgie des montagnes bamilékées massacra les Européens attablés. A Douala, des émeutes ont fait des morts. Depuis lors, la peur règne. On la respire, comme on respire l'atmosphère saturée d'eau. Elle aussi pénètre et s'insinue. Le couvre-feu hâtif contribue à cette tristesse.

On n'ose trop prévoir l'avenir de ce Cameroun, ni même dresser le bilan de ces sanglantes équipées. L'adversaire a gagné d'avoir infligé cette peur. Elle paralyse toute activité. Elle règne au-delà de toutes raisons. Dans les capitales, désormais protégées, les « petits blancs » s'enfièvrèrent, montent la garde dans leurs immeubles, et la frayeur peut à tout moment leur conseiller des folies. Les stocks invendus s'entassent dans les magasins. Mais ce bilan ne comporte pas qu'un passif. Une répression efficace a démantelé les réseaux terroristes. Les nouveaux attentats étant d'origine bamilékée, la Sanaga maritime

s'est immédiatement apaisée, tant est divisé ce pays contre lui-même. Le gouvernement s'est trouvé contraint de montrer une résolution dont jusque-là il paraissait dépourvu.

Deux échéances demeurent pourtant à redouter. D'abord octobre, où l'adversaire peut vouloir paralyser la traite par de nouveaux attentats sur les routes. Puis, dans les premiers mois de 1960, les élections qui suivront la proclamation de l'indépendance.

Les origines de mouvements insurrectionnels qui ne peuvent avoir pour mobile un nationalisme désormais comblé sont complexes. Les heurts de races y ont leur part, et la terrible intolérance africaine. Mais voilà déjà bien des années qu'au Cameroun le communisme travaille. Depuis bientôt cinq ans, il applique cette tactique, toujours la même, qui lui a réussi dans d'autres pays. Il fait son nom. Il agit en créant des associations de femmes pour la paix, des sociétés à but apparemment anodin. Il s'infiltré plus qu'il ne s'impose. Il prépare l'encadrement par le noyautage. L'enjeu du Cameroun est capital, nous l'avons maintes fois répété. Microcosme de l'Afrique, ce pays en est la caisse de résonance. Nul événement ne s'y déroule qui ne se répercute en A.-O. F. comme en A.-E. F. Stratégiquement, le Cameroun est la plaque tournante de toute l'Afrique. Il en constitue le pivot. Il est comme le cœur d'une rose des vents tout autour de lui rayonnant.

Si cet abcès se fixait, il deviendrait plus grave encore que celui de Guinée. La Guinée est quand même périphérique. Le Cameroun n'appartient pas à la Communauté, et il n'y adhérera pas. Mais son sort ne s'isolera pas. L'avenir de cette Communauté se joue quand même à Douala et à Yaoundé.

Les Africains voudront-ils l'Afrique ?

Et j'ai retrouvé Brazzaville, poudreuse de la saison sèche. Comme elle semble calme sous le manteau de ses palmiers, cette cité ! Même ses faubourgs sont souriants. On a peine à croire qu'ils puissent abriter tant de haines.

Une fois de plus, surtout, je suis frappé par les divergences entre l'ancienne A.-E. F. et l'ancienne A.-O. F. dont je débarque. Ces ensembles, pleins de différences internes, ont pourtant assez d'unité pour qu'on puisse en opposer les caractères. Rien de plus divers que Brazzaville et Fort-Lamy : pourtant, cinquante ans d'association coloniale ont imposé une marque, et elle n'est

point la même que celle imprimée par cent ans, et souvent plus, de présence en A.-O. F. Tandis qu'ici les partis semblent un écho amorti des partis aofiens, le vieux tuf africain est plus proche, les réactions plus primitives. L'A.-E. F. est quand même plus pure de métissage intellectuel. La ferveur initiale du continent n'est point émoussée. D'où ces heurts et ces violences que l'A.-O. F. a connus à Treichville, certes, mais moins imprégnés des vieilles sociologies.

La situation est plus claire que voilà quatre mois. Le gouvernement du Congo dispose d'une majorité parlementaire réelle... Mais tout cela est précaire. On sent ici, latente, une sorte d'instabilité. Elle est pour beaucoup due au manque d'hommes, au manque de réalisme des dirigeants européens ou africains, enivrés de projets grandioses — port franc de Pointe-Noire ou Kouilou — mais peu soucieux de développement immédiat. La situation est pourtant meilleure. L'emprise économique du Congo belge se desserre. Mais, entre les projets fumeux et l'agitation tribale, tout stagne.

Sans doute l'affaire matsuaniste, au jour même de mon arrivée, a-t-elle causé trente-huit morts et deux cents blessés : il ne s'agit pas de remous aussi profonds que la lutte entre Ballalis et M'Bochis de février. Ne fût-ce que parce que la secte religieuse du messie noir Madsua appartient à la race dominante des Ballali. Un vieux compte électoral s'est réglé. Les épisodes furent violents. Comme est toujours violente la dernière flamme d'un feu longtemps couvé. Il reste de constater qu'en Afrique toute lutte se résout par la violence, violences locales, sans doute, mais dont le nombre est de mauvais présage pour la Communauté.

Quand celle-ci n'est âgée que d'un an, telle est la grande interrogation sur son destin. A Paris, nous pouvons commettre des erreurs ou des fautes. Nos options entre la fédération ou la confédération multinationale peuvent être entachées d'erreur. Pourtant, le vrai danger n'est pas là. A travers des difficultés ou même des heurts finirait sans doute par se constituer un grand ensemble africain d'expression française. Malgré nos snobismes anglomanes, j'en augure beaucoup plus que de l'Afrique précédemment britannique. Seulement, le sort de la Communauté n'est pas en nos mains. Seuls les Africains le détermineront. Il leur appartient de se montrer à eux-mêmes fraternels ou de s'opposer parce que leurs ancêtres n'adoraient pas le même fétiche. Il leur appartient de bâtir l'Afrique ou, malgré de sonores déclarations de nationalisme et d'unité, tribu par tribu, l'effriter.

Pierre SOLESMES.

L'ÉCOLE POUR LA NATION

France-Forum verse au dossier du délicat problème scolaire une étude de Pierre-Henri Simon où est traitée avec largeur de vues une question qui suscite d'âpres controverses. Le fait que, dans quelques années, un quart de la population française (plus de dix millions de jeunes) sera sur les bancs de l'école met en évidence la nécessité de trouver une solution d'équité, de raison et de conciliation dans l'intérêt de la démocratie.

LA défense de la laïcité est redevenue en France un thème politique important ; je n'ai pas l'impression qu'il secoue encore profondément les masses, mais il sensibilise le secteur intellectuel, spécialement dans les milieux universitaires, et provoque déjà des réactions assez fortes pour équilibrer la pression d'une majorité parlementaire et obliger le gouvernement à temporiser dans l'affaire des subventions à l'enseignement privé. C'est là un fait nouveau, car, depuis environ 1930, dans les consultations électorales et les programmes des partis de gauche, la défense laïque était plutôt une clause de style qu'une idée-force, et le clivage des opinions se faisait par rapport à d'autres problèmes ; même les débats autour de la loi Barangé n'avaient pas rallumé les passions. Il suffit d'écrire aujourd'hui sur ce sujet, et de dépouiller le courrier des lecteurs, pour constater que les portes de la guerre sont rouvertes.

Une vieille cendre toujours chaude et dangereuse

On dit que c'est la faute des défenseurs de l'enseignement privé d'avoir remué cette vieille cendre, toujours chaude et dangereuse. Il est vrai que le changement de régime et le raz de marée électoral de l'automne 1958 ont suscité chez les défenseurs de l'enseignement privé, et l'on peut dire plus précisément dans un large secteur de l'opinion cléricale, une espérance démesurée : ceux qui croyaient arrivée l'heure d'un franquisme français ont pu rêver de faire de l'école confessionnelle son instrument et son couronnement, ce qui explique et, dans une certaine mesure, a justifié la virulence de la réaction anticléricale, sentie ou présentée comme réaction de défense républicaine. Certes, le premier gouvernement de la V^e République se serait bien passé de cette complication. Cependant, on doit à l'objectivité de faire deux remarques.

La première est que les imprudences cléricales, quand il y en a eu, ont été beaucoup plus le fait de certains cercles politico-religieux, non officiellement mandatés, que celui de la hiérarchie : l'épiscopat, dans son ensemble et surtout cette haute autorité de l'Église de France que représente l'assemblée des cardinaux et archevêques ont donné l'exemple d'une réserve correcte ; il est mani-

este que de ce côté on souhaite une amélioration du sort de l'enseignement privé, mais on la cherche beaucoup plus dans un contrat équitable à l'intérieur des institutions républicaines que dans une victoire politique sur le champ parlementaire ou gouvernemental.

La seconde remarque est qu'il est injuste de reprocher aux forces politiques plus ou moins inspirées par l'Église d'avoir troublé la paix civile en reposant le problème des subventions aux écoles confessionnelles : qu'elles l'aient mal posé, ou qu'elles y aient mis un zèle trop spectaculaire, ou qu'elles aient préconisé de mauvaises solutions, c'est possible ; mais elles ne l'ont pas inventé, et la temporisation dans ce domaine devenait intolérable. Quand près d'un cinquième environ des élèves du premier degré, près du tiers de ceux du second degré, plus de la moitié de ceux du technique sont formés par un enseignement qui échappe au contrôle et à l'inspiration de l'autorité publique ; quand cet enseignement ne peut subsister, dans un trop grand nombre de cas, que par la misère de ses maîtres et dans une précarité de ressources qui nuit fatalement à sa qualité ; quand enfin sa disparition produirait dans l'immédiat une crue de la clientèle scolaire intolérable à un enseignement public déjà surchargé et surmené, qu'on ne dise pas qu'il n'y a pas de problème. Voilà longtemps qu'une situation aussi anormale aurait dû ôter le sommeil aux ministres qui se sont succédés rue de Grenelle. Une reconduction de la loi Barangé a pu paraître prudente pendant un temps, pour endormir l'abcès ; mais faut-il répéter qu'un arrosage inconcerté et mal contrôlé de quelques milliards n'arrangeait rien et allait, au contraire, accroître le désordre ? Le terme d'une solution organique était échu.

Or il ne peut y avoir de solution organique que dans deux directions : celle du monopole de l'enseignement public ou celle du statut légal de l'enseignement privé. La première se heurterait à une liberté garantie par la Constitution, et d'ailleurs à la résistance d'une opinion assez forte pour entretenir une guerre de consciences. La seconde est largement refusée au nom de la défense laïque, et toute velléité de s'y engager provoque dans les partis de gauche une opposition si absolue que l'on a vu le parti socialiste motiver l'exclusion de l'un de

ses membres par le seul fait d'avoir accepté la présidence de la commission extraparlamentaire chargée de préparer pour le gouvernement un dossier sur l'état de la question scolaire : il semble à certains que la recherche d'une solution transactionnelle ou contractuelle soit déjà une atteinte à la laïcité. Cette sorte d'intégrisme laïque n'est pas un état d'esprit propre à ouvrir l'impasse.

Option métaphysique et passions plus temporelles

Les passions soulevées par les débats sur l'école, on peut y voir un signe de grandeur et de gravité. S'agissant de former la conscience de l'enfant, c'est en définitive une option métaphysique qui se trouve proposée. L'enseignement libre étant dans sa plus grande étendue confessionnel et chrétien, ceux qui le soutiennent obéissent à un impératif religieux, et ceux qui le combattent refusent un système de valeurs philosophiques qu'ils estiment falsifiées ou périmées. En dernière analyse, il s'agit de savoir si les meilleures chances d'accomplissement de l'homme sont dans la présence ou dans l'absence du Dieu chrétien. C'est donc une guerre de religion qui se poursuit, et il n'est pas donné à n'importe quel peuple de s'offrir ce luxe. L'empirisme anglo-saxon en fait l'économie ; mais l'homme germano-latin — pas seulement le Français : songeons à ce que fut le *Kulturkampf* et quelle fut longtemps la virulence du conflit scolaire en Belgique — est congénitalement métaphysicien.

Domage, pourtant, que ces motifs hauts et purs se mêlent, de part et d'autre, d'intérêts moins sublimes et de passions plus proprement temporelles. On aura compris l'ambiguïté dramatique du problème si l'on a fait cette double constatation statistique : 1° les régions françaises où l'école confessionnelle est puissante sont celles qui ont le plus lentement adopté la République ; et, encore aujourd'hui, la majorité de leurs élus a tendance à s'asseoir à la droite de l'Assemblée. Il n'est d'ailleurs pas contestable que, dans beaucoup de cas, surtout au niveau de l'enseignement du second degré, la préférence donnée par les familles au collège religieux sur le lycée laïque ne soit une affaire de milieu social, parfois de promotion bourgeoise ; 2° inversement, les régions où l'école laïque est sans concurrence sont celles aussi où la pratique religieuse tend plus vite à décroître, où les vocations ecclésiastiques sont en voie de tarissement.

Comment, dans ces conditions, les hommes de gauche ne tiendraient-ils pas en suspicion l'enseignement prétendu libre, qui ne l'est pas à leurs yeux, puisque lié à des forces de pression religieuse ou de réaction sociale ? Et comment, en revanche, les catholiques, à quelque tendance politique qu'ils se rattachent, ne se sentiraient-ils pas liés en conscience soit à défendre l'école confessionnelle, soit à élargir le concept de laïcité ?

On n'en sortira pas si l'on ne fait pas un effort pour prendre acte de quelques faits et pour s'entendre sur quelques principes.

Quatre faits à ne pas négliger

Des faits, quatre sont à retenir :

1° Contrairement à la prévision des esprits positivistes, du type de Voltaire, Condorcet et Stendhal, le progrès des méthodes critiques et des disciplines scientifiques n'a pas aboli le sentiment religieux : en régression dans les masses ouvrières et paysannes, il demeure puissant sur les classes moyennes et, ce qui est plus significatif, il garde son empire, on peut même penser qu'il l'a élargi, sur l'élite intellectuelle. En tout cas, au niveau de la haute culture, un style de tolérance sympathique s'est imposé : un croyant cultivé a cessé de tenir un incroyant ne regarde plus la foi d'un chrétien intelligent pour une hypocrisie inconsciente, pour une rémanence de la mentalité prélogique ou pour le signe d'une évolution retardée. C'est la N. R. F. qui a lancé Claudel. C'est *L'Express* et non un hebdomadaire catholique qui publie le « Bloc-Notes » de Mauriac. Ne paraissent retardataires, aujourd'hui, que les esprits qui se crispent de part et d'autre en des complexes sectaires de supériorité ou d'exclusion. Au niveau de la pensée cultivée et réfléchie, le fait du pluralisme spirituel est admis comme lié à la liberté même de l'esprit ;

2° Au plan de l'opinion politique, il n'est pas contestable que la liaison de la mentalité religieuse et du comportement réactionnaire s'est relâchée. Le couple « républicain catholique » a cessé d'être exceptionnel. L'expansion de la démocratie chrétienne est une donnée de fait du XX^e siècle, et elle concerne en France, depuis trente ans, la majorité du clergé. On peut combattre l'école confessionnelle au nom de la « foi laïque » (cette expression, souvent employée par les laïques eux-mêmes, prouve bien le glissement, d'ailleurs inévitable, d'une idée négative de la laïcité à un laïcisme conçu comme une métaphysique). Mais, quand on prétend la combattre au nom de la « défense laïque », il convient d'y mettre des nuances : 1955 n'est plus 1885 ou 1905 ;

3° Sur le plan scolaire, la persistance du sentiment religieux se traduit par le fait que près du tiers des familles usagères de l'enseignement secondaire et 17 pour 100 de celles qui ont affaire à l'école du premier degré choisissent pour leurs enfants l'enseignement confessionnel (1), en acceptant de ce fait un sacrifice pécuniaire considérable. On a parfaitement le droit de dire que ce choix ne répond pas à une nécessité de conscience ; que d'autres familles, catholiques ou protestantes, s'accommodent et se louent de l'enseignement laïque ; que les motifs religieux ne sont pas les seuls qui jouent dans l'option pour l'école privée : tout cela est vrai, mais ne va pas au fond de la chose. Même si le choix des parents qui préfèrent l'enseignement confessionnel était toujours

(1) Ces proportions ne tiennent pas compte de l'Alsace-Lorraine, où l'école publique est généralement confessionnelle.

plus sociologique que religieux (ce qu'on ne pourrait avancer sans exagération ni injustice), même s'il était objectivement criticable, il resterait subjectivement légitime ; *on ne saurait le rendre impossible sans supprimer une essentielle liberté*, inscrite dans les Constitutions et liée à l'esprit de la République.

4° Enfin, dans l'état actuel des choses, on constate que l'enseignement public n'a pas les moyens de faire face à l'afflux des élèves dans ses écoles : il manque de locaux et de maîtres, et, s'il devait, du jour au lendemain, recevoir dans ses classes pléthoriques les deux cent cinquante mille élèves des collèges libres, et le million de ceux de l'école primaire confessionnelle, le problème pratique serait insoluble. Objectivement et loyalement, on doit reconnaître que *l'enseignement privé participe en fait à un service public* et accomplit comme il peut une tâche momentanément indispensable. Comme il peut, c'est-à-dire souvent assez mal, en raison de l'étroitesse de ses ressources, de sa prolifération anarchique, de l'absence d'un principe organisateur à l'échelon national, par suite enfin de l'indifférence que lui témoignent les pouvoirs publics, qui renoncent le plus souvent à exercer pratiquement le droit de contrôle, d'ailleurs restreint, que leur donne la loi.

Deux principes sur lesquels il devrait y avoir accord

Et voici maintenant deux principes sur lesquels, entre républicains d'orientation libérale, il ne devrait pas y avoir de contestation :

1° Dans une nation effectivement divisée sur les faits de conscience, et qui a choisi la structure d'une démocratie libérale, un *monopole étatique de l'enseignement est impensable*. On pourrait tenter de le justifier, en principe, comme celui d'un enseignement *neutre*, acceptable pour toutes les familles spirituelles parce que compatible avec toutes les spiritualités. Mais l'expérience, confirmant le raisonnement, prouve qu'un enseignement, dès lors qu'il tend à devenir éducatif, et surtout quand il s'adresse au jeune enfant, ne saurait se passer d'une échelle de valeurs, d'une somme d'affirmations, d'un appel à la spiritualité et même à l'affectivité. L'enseignement laïque n'échappe pas à cette exigence de nature, alors même qu'il tend légitimement à la contenir autant que possible dans les limites de l'esprit objectif et critique. D'ailleurs, l'option même pour la neutralité est déjà créatrice d'un climat spirituel particulier. Imposer le monopole d'un type d'éducation *athée* — ne niant pas Dieu, mais l'excluant — serait encore entreprendre sur les droits de ceux pour qui l'humanisme ne se réduit pas à un positivisme anthropocentrique, de ceux qui mettent Dieu au centre du cercle ou, du moins, à l'un des foyers de l'ellipse. On peut tenter de les convaincre qu'ils ont avantage à user de cet enseignement, dès lors

qu'il leur est loisible de le compléter en dehors de l'école par une formation catéchistique et morale de leur choix : c'est une thèse qu'il est aussi permis de défendre que de discuter et qui, en tout cas, ne doit gagner les esprits que par persuasion, non par contrainte.

2° Mais, d'autre part, l'Etat, agent et garant du bien commun, ne saurait renoncer à son privilège d'organisation et de contrôle de l'enseignement. La formation de l'esprit de l'enfant est une chose qui intéresse trop l'accomplissement de la personne et l'ordre de la société pour qu'il soit permis ou d'enseigner les erreurs objectives, ou de développer dogmatiquement les thèses subversives des principes de l'Etat. *La liberté de l'enseignement ne peut être qu'une liberté organiquement contrôlée*. La liberté critique des maîtres, qu'ils soient publics ou privés, est sujette elle-même à des limitations d'autant plus précises que leurs auditeurs sont plus jeunes et plus désarmés. Enfin, l'Etat est éminemment dans son rôle en veillant à ce que les écoles publiques ou privées, laïques ou confessionnelles, inculquent les préceptes de basé de la conscience nationale, les valeurs autour desquelles s'organise la communauté de la patrie : une nation en démocratie ne saurait rétribuer des maîtres qui enseigneraient publiquement contre la démocratie.

L'éducation nationale : tâche collective dans un climat de liberté

Le rapprochement de ces faits et de ces principes ne suffit-il pas à dessiner déjà la direction dans laquelle doit être cherchée la solution au problème de l'école, ou plutôt des écoles ? Parmi les esprits qui se montrent hostiles à une aide de l'Etat en faveur de l'enseignement privé (pratiquement confessionnel), beaucoup semblent surtout éprouver la crainte que celui-ci, devenant plus largement concurrentiel de l'enseignement public et laïque, le fossé ne s'élargisse, que l'on constate entre deux jeunessees formées par deux écoles rivales. Il faut accorder d'abord que l'idée d'offrir à la nation tout entière une seule école, assez largement ouverte et aérée pour que les enfants de toutes les familles spirituelles et de tous les milieux sociaux y respirent à l'aise et s'y lient de bonne heure, par la compréhension et la camaraderie, est une idée juste et noble ; cependant, elle ne sera pratique et féconde que le jour où le perfectionnement des institutions et l'évolution des esprits l'auront fait accepter de tout le monde ; alors, en effet, il n'y aura pas de problème. Il y en a un aujourd'hui parce qu'une fraction considérable de la masse nationale, à tort ou à raison, refuse l'école publique. *Dans ce contexte, je pense que la pluralité des écoles est moins divisive que l'unicité imposée en droit ou favorisée en fait* : à une condition toutefois, c'est que cette pluralité, échappant à l'atomisme libéral, devienne organique dans un plan d'Etat.

Une remarque vaut d'ailleurs d'être faite ici : c'est qu'en dehors des pays où s'impose quelque forme de totalitarisme chrétien ou marxiste, dans les démocraties libérales par conséquent, la France est à peu près le seul où la pluralité des enseignements apparaissent nuisible à l'unité de la conscience nationale. Dans les pays anglo-saxons, les universités jouissent de franchises traditionnelles qui en font des institutions privées, largement autonomes, philosophiquement et religieusement orientées ; et une grande liberté est laissée aux initiatives particulières pour créer et entretenir des écoles à tous les degrés. L'unité de la conscience anglaise ou américaine ne paraît nullement en souffrir. L'enseignement dans les pays germaniques est loin d'être centralisé et unifié comme en France, et la division des blocs protestant et catholique s'y fait sentir fortement : le patriotisme allemand n'en a pas moins de force. En Suisse, il y a sept universités pour moins de cinq millions d'habitants : on ne voit point que le jeune catholique qui sort de Fribourg soit moins bon Helvète que le jeune protestant de Lausanne ou de Bâle. J'entends bien que

chaque pays a ses traditions et ses lignes de force et que la centralisation dans tous les domaines paraît la loi du développement de la France. J'ajouterai même, s'agissant du domaine scolaire, que certaines fissures historiques de la conscience nationale y rendraient périlleuse une pure diversité sans contrôle et sans système.

Tout tend donc dans le même sens : l'éducation de la jeunesse française se réfère en même temps à un principe de liberté et à une nécessité d'organisation ; l'enseignement privé, puisque son existence, née d'un droit imprescriptible, est une donnée de fait, ne doit être ni une bastille ni un ghetto ; l'éducation nationale est une tâche collective où les institutions publiques et privées doivent systématiser leurs efforts sous l'impulsion et sous le contrôle de l'Etat. La solution, peut-être encore prématurée ou inapplicable dans le contexte politique actuel, sera, en définitive, dans l'institution d'un service national de l'éducation où les éléments valables et consentants de l'enseignement privé seront intégrés organiquement.

Pierre-Henri SIMON.

plus sociologique que religieux (ce qu'on ne pourrait avancer sans exagération ni injustice), même s'il était objectivement criticable, il resterait subjectivement légitime ; *on ne saurait le rendre impossible sans supprimer une essentielle liberté*, inscrite dans les Constitutions et liée à l'esprit de la République.

4° Enfin, dans l'état actuel des choses, on constate que l'enseignement public n'a pas les moyens de faire face à l'afflux des élèves dans ses écoles : il manque de locaux et de maîtres, et, s'il devait, du jour au lendemain, recevoir dans ses classes pléthoriques les deux cent cinquante mille élèves des collèges libres, et le million de ceux de l'école primaire confessionnelle, le problème pratique serait insoluble. Objectivement et loyalement, on doit reconnaître que *l'enseignement privé participe en fait à un service public* et accomplit comme il peut une tâche momentanément indispensable. Comme il peut, c'est-à-dire souvent assez mal, en raison de l'étroitesse de ses ressources, de sa prolifération anarchique, de l'absence d'un principe organisateur à l'échelon national, par suite enfin de l'indifférence que lui témoignent les pouvoirs publics, qui renoncent le plus souvent à exercer pratiquement le droit de contrôle, d'ailleurs restreint, que leur donne la loi.

Deux principes sur lesquels il devrait y avoir accord

Et voici maintenant deux principes sur lesquels, entre républicains d'orientation libérale, il ne devrait pas y avoir de contestation :

1° Dans une nation effectivement divisée sur les faits de conscience, et qui a choisi la structure d'une démocratie libérale, un *monopole étatique de l'enseignement est impensable*. On pourrait tenter de le justifier, en principe, comme celui d'un enseignement *neutre*, acceptable pour toutes les familles spirituelles parce que compatible avec toutes les spiritualités. Mais l'expérience, confirmant le raisonnement, prouve qu'un enseignement, dès lors qu'il tend à devenir éducatif, et surtout quand il s'adresse au jeune enfant, ne saurait se passer d'une échelle de valeurs, d'une somme d'affirmations, d'un appel à la spiritualité et même à l'affectivité. L'enseignement laïque n'échappe pas à cette exigence de nature, alors même qu'il tend légitimement à la contenir autant que possible dans les limites de l'esprit objectif et critique. D'ailleurs, l'option même pour la neutralité est déjà créatrice d'un climat spirituel particulier. Imposer le monopole d'un type d'éducation *athée* — ne niant pas Dieu, mais l'excluant — serait encore entreprendre sur les droits de ceux pour qui l'humanisme ne se réduit pas à un positivisme anthropocentrique, de ceux qui mettent Dieu au centre du cercle ou, du moins, à l'un des foyers de l'ellipse. On peut tenter de les convaincre qu'ils ont avantage à user de cet enseignement, dès lors

qu'il leur est loisible de le compléter en dehors de l'école par une formation catéchistique et morale de leur choix : c'est une thèse qu'il est aussi permis de défendre que de discuter et qui, en tout cas, ne doit gagner les esprits que par persuasion, non par contrainte.

2° Mais, d'autre part, l'Etat, agent et garant du bien commun, ne saurait renoncer à son privilège d'organisation et de contrôle de l'enseignement. La formation de l'esprit de l'enfant est une chose qui intéresse trop l'accomplissement de la personne et l'ordre de la société pour qu'il soit permis ou d'enseigner les erreurs objectives, ou de développer dogmatiquement les thèses subversives des principes de l'Etat. *La liberté de l'enseignement ne peut être qu'une liberté organiquement contrôlée*. La liberté critique des maîtres, qu'ils soient publics ou privés, est sujette elle-même à des limitations d'autant plus précises que leurs auditeurs sont plus jeunes et plus désarmés. Enfin, l'Etat est éminemment dans son rôle en veillant à ce que les écoles publiques ou privées, laïques ou confessionnelles, inculquent les préceptes de base de la conscience nationale, les valeurs autour desquelles s'organise la communauté de la patrie : une nation en démocratie ne saurait rétribuer des maîtres qui enseigneraient publiquement contre la démocratie.

L'éducation nationale : tâche collective dans un climat de liberté

Le rapprochement de ces faits et de ces principes ne suffit-il pas à dessiner déjà la direction dans laquelle doit être cherchée la solution au problème de l'école, où plutôt des écoles ? Parmi les esprits qui se montrent hostiles à une aide de l'Etat en faveur de l'enseignement privé (pratiquement confessionnel), beaucoup semblent surtout éprouver la crainte que celui-ci, devenant plus largement concurrentiel de l'enseignement public et laïque, le fossé ne s'élargisse, que l'on constate entre deux jeunessees formées par deux écoles rivales. Il faut accorder d'abord que l'idée d'offrir à la nation tout entière une seule école, assez largement ouverte et aérée pour que les enfants de toutes les familles spirituelles et de tous les milieux sociaux y respirent à l'aise et s'y lient de bonne heure, par la compréhension et la camaraderie, est une idée juste et noble ; cependant, elle ne sera pratique et féconde que le jour où le perfectionnement des institutions et l'évolution des esprits l'auront fait accepter de tout le monde ; alors, en effet, il n'y aura pas de problème. Il y en a un aujourd'hui parce qu'une fraction considérable de la masse nationale, à tort ou à raison, refuse l'école publique. *Dans ce contexte, je pense que la pluralité des écoles est moins divisive que l'unicité imposée en droit ou favorisée en fait* : à une condition toutefois, c'est que cette pluralité, échappant à l'atomisme libéral, devienne organique dans un plan d'Etat.

Une remarque vaut d'ailleurs d'être faite ici : c'est qu'en dehors des pays où s'impose quelque forme de totalitarisme chrétien ou marxiste, dans les démocraties libérales par conséquent, la France est à peu près le seul où la pluralité des enseignements apparaissent nuisible à l'unité de la conscience nationale. Dans les pays anglo-saxons, les universités jouissent de franchises traditionnelles qui en font des institutions privées, largement autonomes, philosophiquement et religieusement orientées ; et une grande liberté est laissée aux initiatives particulières pour créer et entretenir des écoles à tous les degrés. L'unité de la conscience anglaise ou américaine ne paraît nullement en souffrir. L'enseignement dans les pays germaniques est loin d'être centralisé et unifié comme en France, et la division des blocs protestant et catholique s'y fait sentir fortement : le patriotisme allemand n'en a pas moins de force. En Suisse, il y a sept universités pour moins de cinq millions d'habitants : on ne voit point que le jeune catholique qui sort de Fribourg soit moins bon Helvète que le jeune protestant de Lausanne ou de Bâle. J'entends bien que

chaque pays a ses traditions et ses lignes de force et que la centralisation dans tous les domaines paraît la loi du développement de la France. J'ajouterai même, s'agissant du domaine scolaire, que certaines fissures historiques de la conscience nationale y rendraient périlleuse une pure diversité sans contrôle et sans système.

Tout tend donc dans le même sens : l'éducation de la jeunesse française se réfère en même temps à un principe de liberté et à une nécessité d'organisation ; l'enseignement privé, puisque son existence, née d'un droit imprescriptible, est une donnée de fait, ne doit être ni une bastille ni un ghetto ; l'éducation nationale est une tâche collective où les institutions publiques et privées doivent systématiser leurs efforts sous l'impulsion et sous le contrôle de l'Etat. La solution, peut-être encore prématurée ou inapplicable dans le contexte politique actuel, sera, en définitive, dans l'institution d'un service national de l'éducation où les éléments valables et consentants de l'enseignement privé seront intégrés organiquement.

Pierre-Henri SIMON.

Le point de vue d'un socialiste ⁽¹⁾

En 1956, M. André Philip, ancien ministre, professeur à la Faculté de Droit de Paris, avait, dans une préface au livre de Jeanne Hersch « Idéologies et réalité », esquissé les principes d'une politique de paix scolaire. Nous croyons utile de présenter ce texte à nos lecteurs, en rappelant que, peu après la Libération, M. André Philip avait présidé une Commission chargée, comme l'actuelle Commission Lapie, d'étudier la question des rapports entre l'Etat et l'enseignement privé. La Belgique a aujourd'hui trouvé une solution qui a apaisé tous les esprits ; notre pays ne sera-t-il pas capable d'élaborer une charte de l'enseignement satisfaisante aussi bien pour l'école privée que pour l'école publique et correspondant aux données originales de la situation française ?

NOUS avons hérité la plupart de nos partis du dix-neuvième siècle, et leurs divisions correspondent souvent à des problèmes anciens, dépassés, mais qui soulèvent encore des réactions sentimentales, presque instinctives, prenant parfois la forme de réflexes conditionnés. Le plus caractéristique est le problème de la laïcité. La Belgique et la France connaissent l'une et l'autre une grande bataille entre « cléricaux » et « anticléricaux ». Les passions s'échauffent, là à propos de la loi Collard, ici de la loi Barangé, et l'on invoque tantôt le droit sacré du père de famille, tantôt l'effroyable danger de la main-mise cléricale. Il est curieux de constater que, proportionnellement à la population et au budget des deux pays, l'abominable projet Collard, expression d'un anticléricalisme forcené, accorde aux écoles privées des subventions vingt-cinq fois plus élevées que l'horrible loi Barangé, ce produit d'un cléricisme sans frein. Bataille rituelle, où l'on discute non sur le réel, mais sur des symboles, et où l'essentiel n'est pas d'obtenir des résultats concrets, mais d'avoir le sentiment « d'écraser l'infâme ».

En posant de façon positive le problème de l'organisation de l'école, il doit être possible de trouver une solution reposant sur la bonne foi de tous. Le rôle de l'école est avant tout de donner un enseignement, une formation à la fois technique et culturelle qui permette aux élèves de prendre leur place dans la société d'aujourd'hui. L'ensemble de cette

œuvre doit être accompli par le Service public de l'enseignement, qu'il importerait d'ailleurs de décentraliser, de façon à encourager une nécessaire adaptation régionale, en laissant aux chefs d'établissement la possibilité de prendre les initiatives nécessaires.

A côté de l'enseignement public, il est normal qu'existent des établissements privés, à condition qu'ils s'intègrent dans le plan éducatif général de la nation et qu'ils subissent le contrôle de l'Etat en matière d'hygiène, de compétence, de programmes et de manuels. Parmi ces établissements privés, certains atteignent une qualité exceptionnelle. Leurs expériences et leurs initiatives peuvent être étendues par la suite à l'ensemble de l'enseignement public. Débordant le cadre national traditionnel, certains prennent dès maintenant un caractère européen ou international.

Une subvention publique à des institutions privées, laïques ou confessionnelles, qui n'est jamais un droit, doit pouvoir être accordée sans aucun sectarisme lorsqu'on constate qu'en fait ces institutions apportent, par leur qualité, une aide réelle à la fonction publique de l'enseignement. Un accord sur ce plan éliminerait un problème qui ne devrait plus, aujourd'hui, diviser les citoyens.

André Philip — 1956.

(1) Nous publions ce texte avec l'accord d'André Philip lui-même.

PORTRAIT DE MAZARIN

*L'île de la conférence
où fut signée la Paix des Pyrénées.*

France-Forum a voulu s'associer à la célébration du troisième centenaire de la Paix des Pyrénées qui donna à la France le Roussillon, la Cerdagne, l'Artois et Thionville, en présentant un portrait de Mazarin tracé par Maurice Schumann. Ce texte fait partie d'une étude plus importante qui sera prochainement publiée dans un ouvrage collectif de la collection Génie-Réalités (Editions Hachette-Réalités), ouvrage consacré à cet Italien-Français qui n'aurait pu mieux servir la France, même si elle l'avait mieux aimé.

CET intrigant qui défiait la mort à chaque pas, cette tête rusée mais constamment mise à prix, cet Italien qui voulut parfaire la France et l'empêcher de se défaire, longtemps avant que les Français l'eussent reconnu pour l'un des leurs, ce diplomate victorieux qui dut reconquérir le royaume pour lui imposer l'unité après lui avoir donné ses frontières, et sauver son existence après avoir assuré sa grandeur, ce Mazarin que Retz refit à son image faute d'avoir pu lui ravir sa destinée, il arriva que son caractère fût cerné du même trait par l'œil d'un de ses ennemis et par le sien. En voyant se croiser ces deux regards, celui qu'un grand homme d'action dérobe à l'exécution de ses propres desseins pour le détourner vers lui-même, et celui que lui assène la malveillance prise en défaut, on sent renaître une vie depuis longtemps éteinte et, comme tout autre, impuissante à maîtriser absolument ses contradictions. C'est alors que se révèle le secret d'une œuvre inachevée.

On dit ordinairement que la fièvre et la haine défigurèrent les traités de Westphalie, quand elles ne les rendirent pas invisibles. Parmi les contemporains qui n'ont pas mérité ce jugement, un homme se détache, dont le mérite est d'autant plus certain qu'il exérait Mazarin. Condé n'avait pas encore anéanti les restes de l'infanterie espagnole, Turenne n'avait pas encore, pour menacer Vienne, envahi la Bavière, les négociations de Münster et d'Osnabrück se prolongeaient de-

puis sept ans dans la confusion des batailles quand, devant les Chambres du Parlement de Paris, réunies pour se faire imposer l'enregistrement des édits qui devaient fournir au trésor royal les moyens de nourrir la guerre, l'avocat général Omer Talon rendit justice au Cardinal en l'accablant de reproches. Son discours à la Reine sur « la misère publique » est un réquisitoire dont les accents annoncent les premiers temps de la Révolution. Mais il répliqua à celui qu'aurait pu prononcer Mazarin sans déformer ni rabaisser ses intentions. Car, s'il décrit « la calamité des provinces », c'est pour conclure sa période en s'écriant que « l'espérance de la paix, l'honneur des batailles gagnées, la gloire des provinces conquises ne peuvent nourrir ceux qui n'ont point de pain, lesquels ne peuvent compter les palmes et les lauriers entre les fruits ordinaires de la terre ». Le royaume n'avait alors touché ni le bout, ni le fond de ses souffrances. Ceux qui les prolongèrent et les aggravèrent furent les instigateurs de la guerre civile : avant de s'allier à l'ennemi, ils étaient en train, comme l'avait déjà dit Mazarin, de « produire toute espérance ». Plutôt que vers le jeune Roi, vers la Reine, vers son ministre, Omer Talon aurait peut-être dû se tourner vers les grands, et vers ses pairs qui croyaient avoir acquis, en achetant leurs charges, le droit de parler au nom de « ceux qui n'ont point de pain ». Mais, en l'écoutant sans mot dire, Mazarin put s'abandonner à l'orgueil dont il était pétri, et dont il ne comprimait pas toujours les élans : car, en liant « l'honneur des batailles gagnées » et « la gloire des provinces conquises » à « l'espérance de la paix », l'avocat général avait, peut-être par mégarde, résumé la pensée du Ministre ; s'il avait été moins involontaire et moins court, le panégyrique, après trois siècles, serait moins saisissant. Quand, quelques mois plus tard, furent signés les traités de Westphalie qui n'arrêtèrent, hélas, que la guerre contre l'Autriche, Omer Talon se garda de dire, comme le curé de Saint-Roch, qu'ils avaient été faits par « un Turc ou un Sarrasin déguisé sous le manteau d'un cardinal ». Mail il répéta sans doute que « les palmes et les lauriers » coûtaient trop cher, d'autant plus que « l'espérance de la paix » était loin d'être comblée.

DIPLOMATE

Or, cette image sévère du Cardinal n'était pas pour déplaire tout à fait au modèle. Car elle ressemble un peu à son portrait préféré, celui que fit François Chauveau et que grava Robert Nanteuil : c'est un plan de ville fortifiée qu'y soulève la main droite du prince de l'Eglise ; c'est une carte qui apparaît derrière lui. Des attributs de la science — le compas, l'équerre — se dégagent une impression de mesure qui relève et corrige la note dominante, mais ne la recouvre pas : Mazarin veut passer à la postérité tel qu'il apparaissait à ses propres yeux, beaucoup moins comme le négociateur qui « biaise et adoucit » que comme un stratège assuré, mais non pas impatient de « faire voir de quoi il est capable dans un besoin pressant ». Le médecin Guy Patin, qui aimait la satire, croyait probablement tourner « le Mazarin » en dérision quand il le comparait, au lendemain de son retour

d'exil, à un « grand capitaine qui revient de la guerre harassé ». Mais l'image n'est pas fautive : capitaine avant d'être nonce, Jules Mazarin entra dans l'histoire le 26 octobre 1630, à vingt-huit ans, en se jetant sur un champ de bataille pour y brandir la paix fraîchement signée et faire taire la canonnade au péril de sa vie ; l'épisode fameux de Casal montre qu'il fut, non certes un soldat comme les autres, mais un homme intrépide, plus soucieux d'arrêter les combats que d'épargner sa personne. Ce trait déconcerte : ici, la Mazarinade, c'est-à-dire la calomnie, a gardé le dernier mot ; Alexandre Dumas voit encore Mazarin avec les yeux de Scarron. L'aptitude à braver le danger, voire à courir au-devant de lui quand un dessein politique l'exige, fut pourtant, jusqu'au bout, le ressort d'une diplomatie trop souple quant aux moyens pour étaler les vertus militaires, mais trop inflexible quant aux buts pour pouvoir s'en passer.

ET HOMME DE GUERRE

Près de vingt années ont, depuis Casal, déposé sur ses épaules leur fardeau de succès et d'épreuves quand l'ancien officier pontifical, devenu Premier Ministre du Roi de France, sent, pour la première fois, vaciller son ouvrage et sa confiance. La guerre du Parlement allait détruire les effets de la victoire et rouvrir le royaume à l'invasion : quatorze ans après Corbie, le tocsin sonnait en Flandre ; demain l'ennemi allait se répandre sur les routes de Paris. Mazarin comprit qu'un fait d'armes pouvait seul empêcher l'écroulement de l'édifice : puisque l'Espagne était le nœud des périls, c'était elle qu'il allait frapper, là où elle n'avait que faire, sur l'Escaut ; l'ordre fut donné de lui prendre Cambrai ; l'affaire tourna mal. Dès lors, l'heure des calculs était passée ; le Cardinal, voyant chanceler la fortune et l'armée, les redressa l'une et l'autre par sa présence ; il gagna le champ de bataille, non plus pour y crier : « La Paix ! La Paix ! », mais pour y ranimer la flamme. Bientôt, la prise de Condé fit oublier le siège de Cambrai ; la preuve était faite que la discorde n'avait pas réussi à délivrer le royaume. Inversement, il ne suffisait pas d'un succès pour décourager les rébellions : moins de deux ans après avoir donné l'Alsace à la France, Mazarin voyait la noblesse dresser cinq vieilles provinces contre l'autorité du Roi ; un coup d'œil lui dit que, si la duchesse de Longueville perdait la Normandie, la soumission serait bientôt générale ; mais, quand une partie était décisive, Mazarin la jouait en personne ; il prit lui-même la tête des troupes royales. Un peu plus tard, les rebelles ne tenaient plus qu'une place en Bourgogne ; alors, Bellegarde vit paraître le Cardinal sous ses murs assiégés ; pour épargner du temps et du sang, le Premier Ministre avait compris qu'il fallait montrer le jeune monarque au peuple ; mais, pour se donner le droit de conduire Louis XIV aux approches du péril, il s'était fait mestre de camp.

Jamais la lutte civile et la guerre étrangère ne furent plus étroitement mêlées ; au milieu de cette confusion tragique, Mazarin laisse percer le soldat qu'il avait été sous le diplo-

mate qu'il était par nature. C'est alors qu'il faut le regarder vivre pour embrasser d'un seul regard tout le personnage que la haine et l'Histoire ont mutilé ; quand il arrive, le 9 décembre 1650, devant Rethel, il apprend que le commandant de la place est Italien ; il essaye aussitôt, non sans succès, de négocier à prix d'or la reddition de son compatriote ; mais le temps presse, il faut livrer bataille ; sans hésiter, Mazarin cesse de compter les écus ; goutteux et presque quinquagénaire, il rehausse les cœurs en conduisant le régiment des gardes au combat.

Omer Talon avait touché juste, et François Chauveau bien choisi son décor : en Mazarin, il y eut aussi un homme de guerre, non seulement attentif au rapport des forces, mais brûlant « de montrer de quoi il est capable ». Aurait-il gagné toutes ses entreprises s'il n'avait pas été digne d'inspirer à la noblesse le respect qu'elle lui refusa toujours ?

HOMME D'ARGENT

Il est vrai que l'homme d'argent attire sur sa tête le mépris avec l'envie. Mais lorsque cet homme travaille dix-huit heures par jour, sait qu'il peut être abattu à tout instant, et obéit à une ambition qui le fera mourir à la tâche, la vraie question est de savoir si ses magnificences sont un divertissement ou un moyen d'action, s'il amasse les trésors pour les contempler ou pour s'en servir, s'il les met au service de ses appétits ou de sa politique. Quand Mazarin forme la bibliothèque la plus importante du monde, mais pour l'ouvrir à tous, « sans excepter âme vivante, depuis les 8 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir », on pressent qu'il n'est pas dévoré par une avarice vulgaire. Quand, après avoir dû chercher un asile près de Cologne, il repousse l'offre d'imiter les plus grands noms du royaume en se louant à l'étranger ; et quand on le voit lever pour le service du Roi une troupe de plusieurs milliers d'hommes dont l'écharpe verte sera le symbole de l'espoir, on se dit que les pierres dont ses coffres étaient pleins n'avaient sans doute pas pour objet principal d'assouvir une passion, mais de garantir son indépendance et de rendre efficace sa loyauté. Pourquoi donc ne pas constater aussi que son action diplomatique, soit qu'elle soutînt l'action militaire, soit qu'elle cherchât à l'éviter, réclamait beaucoup d'or ? Les textes permettent ici des calculs précis et saisissants.

Une historienne minutieuse, et qui sait animer chaque détail, Claude Badalo-Dulong, a longuement retracé la chronologie des relations entre la France et l'Electeur de Mayence au milieu du XVII^e siècle. Une seule négociation, qui n'est pas la plus importante, permettra d'évaluer les moyens financiers dont devaient disposer les diplomates nationaux ou les « conductiers de la diplomatie » dont le réseau serré s'étendait sur une Allemagne morcelée en près de trois cent cinquante États. Nous sommes en 1645 : l'Electeur de Mayence est favorable aux Habsbourg et pensionné par l'Espagne ; son neveu, le baron de Reiffenberg, contrarie sa politique et ses sentiments, moyennant l'honnête rétribution que Mazarin lui

assure. Un an plus tard, l'oncle tombe malade. Aussitôt, le neveu se tourne vers son protecteur et lui demande de l'aider à prendre la succession, c'est-à-dire à se faire élire par le chapitre, dont les suffrages avaient besoin d'être éclairés. Renseignements pris, le Cardinal estime que Reiffenberg est un mauvais candidat, notamment parce qu'il n'a pas les « moyens de vivre ailleurs », en d'autres termes parce qu'il faudra l'entretenir jusqu'à la fin de ses jours. Il se rallie donc à un certain Jean-Philippe Schönborn, dont le nom, surtout après la paix de Westphalie, entrera dans l'Histoire. Mais la charge de l'opération sera double : on devra d'abord acheter le désistement de Reiffenberg, ensuite assurer l'élection de son concurrent. Quand le résultat fut acquis, un agent, qui avait l'art de manier la langue dont Vaugelas venait de fixer le bon usage, écrivit : « Le chapitre n'a pas moins considéré la bonne volonté que le Roi avait pour lui que le mérite qui appelait Schönborn à cette haute dignité. » D'après le représentant de l'Electeur à Paris, l'ensemble de l'affaire avait coûté 350.000 livres. Si la dépense était lourde quand l'enjeu se limitait à quelques chanoines et à une cour minuscule, elle risquait de devenir écrasante quand le trône impérial était vacant, et qu'il fallait peser sur les huit Electeurs qui formaient le plus influent des trois collèges de la Diète.

On s'est demandé pourquoi la France n'avait pas réussi, en juillet 1658, à empêcher l'élection de l'archiduc Léopold, roi de Hongrie et fils du défunt empereur. Si elle s'était obstinée à vouloir ravir la couronne aux Habsbourg, son échec serait aisément explicable. Mais, dès l'instant qu'elle était prête à substituer au roi de Hongrie son oncle Léopold-Guillaume, dont l'avantage était d'être dépourvu de territoires et d'armées, elle aurait pu l'emporter, d'une part si le premier intéressé n'avait, au dernier moment, hésité à diviser la famille, d'autre part si le neveu n'avait pas fait monter les enchères : il suffit de 300.000 livres pour faire oublier à l'Electeur de Mayence les 100.000 livres qu'on lui avait fait tenir deux mois plus tôt au nom du roi Louis, et les 10.000 livres que Mazarin venait d'y ajouter à tout hasard. Le frère de l'ingrat et son premier ministre avaient secondé les efforts du Cardinal qui, pour récompenser des services inutiles, dut donner 100.000 florins à l'un et 54.200 livres à l'autre. Grâce à Claude Badalo-Dulong, il nous est loisible d'éplucher tous les comptes ; c'est un travail aussi instructif qu'attristant. En quinze ans, Mayence n'a certainement pas coûté moins d'un million de livres au royaume, et probablement beaucoup plus. Tous les gouffres n'étaient pas aussi profonds. Mais il y en avait des centaines. D'où Mazarin tirait-il l'argent qu'il dut y jeter pour le bien de l'Etat ?

Des ressources normales, il vaut mieux ne pas parler en un temps où la Couronne aliène ses revenus ordinaires et ses domaines pour donner du pain aux armées et recourt à la refonte ou à l'altération des monnaies sans parvenir toujours à payer les gages de ses alliés suédois et anglais, où les anticipations épuisent toutes les ressources du Trésor, où le Cardinal lui-même tient pour une victoire de l'ennemi « la contradiction que le Parlement apporte aux impôts nécessaires », où le fisc fait mettre, en une année, les fers aux pieds de vingt-trois mille Français. Mazarin pouvait-il donc demander le nerf de sa politique aux divers traitements qui lui étaient officiellement alloués ? Nous en connaissons le montant par Colbert : aux quatre fonctions de Ministre, de chef du

Conseil Royal, de Cardinal français et de Surintendant de l'éducation du Roi, correspondaient des émoluments de 104.000 livres ; il s'y ajoutait une indemnité personnelle de 100.000 livres qui, sans doute, était censée couvrir ce que nous appelons « les frais de représentation ». Cette somme est nettement inférieure au crédit que Mazarin dut ouvrir à ses agents pour peser sur la désignation du seul Electeur de Mayence qui, certes, était de droit archichancelier de la Diète d'Empire, mais qui n'était qu'un prince et qu'un client important parmi d'innombrables autres. Les cinq cent mille livres que rapportaient les bénéfices dont le Cardinal était

titulaire, le revenu plus élevé qu'il tirait de ses gouvernements, « maîtrises » et capitaineries, les « fabuleux millions » qu'il entassait grâce aux entreprises commerciales dont il surchargeait ses épaules à plaisir n'avaient donc pas pour but d'étancher la soif de richesses dont on peut, sans invraisemblance, faire le trait principal du caractère de Mazarin. Les uns l'imaginent en train de caresser avec l'avidité d'un maniaque les dix-huit solitaires qu'il avait acquis en participant à d'inexcusables abus, ou de se dire que le brillant dont sa main roturière était ornée avait appartenu à Charles le Téméraire, grand-duc d'Occident. Les autres admettent que

MAZARIN, gravure de Nanteuil.

Le rideau va se lever sur le Grand Siècle.

L'hégémonie du faste et du raffinement pouvait refléter un calcul politique.

Ces conjectures ne manquent pas de poids. Mais il faut les subordonner à la certitude dont l'historien dispose : si Mazarin n'avait pas su, non seulement se faire donner, mais se forger des moyens financiers qui nous semblent illimités, s'il n'avait pas complété par l'ingéniosité d'un homme d'affaires moderne les profits de quatre duchés, d'une baronnie, de vingt-neuf évêchés, prieurés ou abbayes, il n'aurait même pas été en mesure d'entreprendre l'ouvrage que lui avait confié Richelieu. Entre les trésors amassés par son avarice et l'édifice diplomatique qu'il a bâti, on se plaît à établir de faciles anti-thèses : d'un côté, l'étranger cupide que ses contemporains détestèrent jusqu'au jour où la fin de son exil vint briser la plupart des haines à ses pieds; de l'autre, le grand ministre dont les projets et les résolutions étonnent la postérité. C'est ainsi que le roman fait injure à l'histoire : une fois écartés les libelles et les légendes, voire les traits véridiques mais accessoires, cette apparente contradiction n'est plus que la confrontation des moyens et des fins. Exsangue et divisée contre elle-même, s'épuisant à lever des troupes pour la guerre civile, s'acharnant à livrer ses meilleures épées à l'ennemi, conduite au bord de sa perte par Turenne ou Condé qui — la veille — lui faisaient chanter un *Te Deum*, la France ne parvint à la Paix de Westphalie ou à la Paix des Pyrénées que par des voies obliques. Mazarin, qui n'avait pas de roi pour le préserver d'une nouvelle Journée des Dupes, qui n'avait ni l'amour du peuple pour soutenir la nation, ni la constance d'un monarque pour incarner l'État, ne pouvait être le successeur de Richelieu qu'à la condition de ne pas lui ressembler. Pourtant, Richelieu lui-même, quand il eut achevé le partage de sa riche succession, n'ordonna-t-il pas de remettre au Roi une somme de 1.500.000 livres qu'il tenait en réserve, parce que les nécessités imprévues de l'État « ne peuvent souffrir la longueur des formes des finances » ? Mazarin voulut imiter cet exemple et faire à Louis XIV donation de toute sa fortune. Il n'en disposa en faveur des siens que sur le refus du roi.

L'ART DE DONNER CONFIANCE

A sa fermeté d'âme, qu'il savait maquiller comme son visage, à l'or dont il fit le métal des bons traités, le second cardinal joignit l'art de donner sa confiance à bon escient. L'histoire a lié à la négociation de la Paix de Westphalie le nom et la patience d'un Abel Servien, dont le neveu Hugues de Lyonne conclut la Paix des Pyrénées. Elle devrait dire que cette équipe familiale ne fut pas exceptionnelle. Pour démêler l'écheveau des problèmes allemands, Mazarin alla jusqu'à fonder des dynasties de spécialistes. C'est ainsi qu'un an après les traités de Münster et d'Osnabrück nous voyons apparaître Robert de Gravel. Il est d'abord une manière de conseiller politique aux armées ; il représentera bientôt le Roi à Cologne, d'où il rayonnera dans les pays rhénans ; six ans d'expérience le rendent digne de devenir résident auprès de la Diète ; Mazarin lui envoie des instruc-

tions détaillées, sans lui interdire de les assouplir, parfois même de les corriger. La santé de Gravel est mauvaise ; de violents accès de fièvre « mettent sa famille dans la consternation » ; il passera cependant plus de vingt ans outre-Rhin ; il y formera d'abord son frère, puis son fils ; un siècle plus tard, il y aura encore un Gravel en Wurtemberg. Le Cardinal avait, en fait, assuré la permanence d'un corps pour servir la continuité d'une politique.

Tels furent les trois outils qu'il employa pour épargner à la France d'avoir à payer de ses frontières le prix de ses désordres. Au début de sa vie, comme au début de son exil, il avait eu la rare liberté de choisir son pays. Sans doute un autre que la France eût-il été moins exigeant ou moins ingrat. Jamais, cependant, Mazarin ne fit un pas en arrière : une fois pour toutes, avant même d'être Français, il avait pris le parti le moins confortable, en soutenant sans faiblir le regard insoutenable de Richelieu.

MAZARIN DEVANT LES HISTORIENS

Le maître conseillait-il au disciple qu'il avait découvert et comme inventé d'effacer la mémoire des moyens pour se couvrir de la majesté du but ? Il faut, pour trancher, définir les buts eux-mêmes tels que pouvait les assigner à Mazarin le siècle avec lequel il était né. Or, si l'homme fut généralement jugé d'après ses ennemis, sa politique fut trop souvent remodelée avec une cire dont il ne s'était pas servi. Pour la contraindre à préfigurer ou à épouser les idées de leur temps, les historiens ont montré de la hardiesse, ou de la désinvolture. Ces vertus dangereuses reflétaient la certitude, née du XVIII^e siècle et propre au XIX^e, d'avoir élaboré un code de valeurs qui ne serait plus révisé. Si nous tombions dans la même erreur, nous n'aurions plus les mêmes excuses.

De l'unité allemande à la chute du nazisme, soit pendant une période incroyablement courte et terrible d'à peine trois quarts de siècle, le Cardinal fut surtout loué d'avoir prévu Bismarck et d'avoir retardé son avènement, en confirmant l'impuissance et la division du corps germanique. C'était l'éloge contraire qu'on lui décernait avant Sedan. Dans le onzième volume de sa monumentale *Histoire de France*, Henri Martin faisait déjà de Richelieu un précurseur de Napoléon III, qui était encore vainqueur de Magenta : « A l'extérieur, écrivait-il (en conclusion d'un jugement d'ensemble sur l'ennemi de la maison d'Autriche), il a sauvé la Germanie du Nord, la patrie de Luther et, avec elle, le vrai génie teutonique. L'organe d'une réaction insensée (il s'agit de Frédéric Schlegel) a qualifié de « politique athée » la politique de Richelieu parce qu'elle a vaincu le Dieu de Philippe II, le Dieu des Ténèbres et de la Mort : la politique de l'équilibre, telle que l'avait conçue Henri IV et pratiquée Richelieu, a été la préparation et comme la forme première de la politique des nationalités, politique de l'avenir qui règne aujourd'hui sur les esprits, en attendant qu'elle règne pleinement sur les faits. » Quand, à la fin de son douzième

tomé, publié en 1862, le même auteur manifeste son ravissement devant « l'immense résultat moral que devaient avoir pour la France les conventions des Pyrénées » et l'abaissement des deux têtes de l'aigle autrichien, il n'a changé ni de ton, ni de perspective : « Les efforts du pape en faveur de la paix, constate-t-il avec allégresse, ne sont pas même mentionnés dans le préambule du traité. »

Hésitera-t-on à s'en féliciter ? Alors « qu'on se figure la Fédération allemande transformée en monarchie absolue sous les auspices des Jésuites ; qu'on se figure la France sous une Marie de Médicis ; emportée comme un satellite dans le tourbillon de cet astre de mort, que fût devenue la civilisation » ? En somme, le plus grand hommage que Richelieu et Mazarin rendirent à l'avenir fut d'avoir permis au « génie luthérien » de l'Allemagne du Nord de prendre son essor et d'avoir préparé Sadowa dont, quatre ans plus tard, Henri Martin fut peut-être, comme Emile de Girardin, le spectateur provisoirement ravi. A partir de faits identiques, qu'ils ne déforment pas, mais qu'ils transportent dans leur temps pour les déchiffrer avec leur propre dictionnaire, Henri Martin et l'école de Jacques Bainville construisent donc deux Mazarin contradictoires. Voient-ils juste ou faux ? Plus simplement, ils voient ce qui n'a jamais existé, en disposant d'un destin à la place du titulaire.

Or les antithèses du Cardinal de Retz, les succès oratoires dont se targue Mlle de Montpensier, les bruits de cour qu'a recueillis Mme de Motteville, le venin tardivement distillé par Saint-Simon n'ont pas empêché Mazarin de donner lui-même un sens à sa vie.

Avant la conclusion des traités de Westphalie, pour inciter Servien à presser le rythme des négociations devant l'aggravation des troubles intérieurs, le Cardinal lui écrivait : « Il est impossible que, ni présentement ni en aucun temps à l'avenir, je puisse avoir plus de passion que je n'en ai toujours eu pour la paix ; mais il pourra bien arriver que cet Etat en ait plus de besoin qu'il n'en avait eu jusqu'ici. » Ainsi, nous retrouvons le jeune cavalier de Casal qui n'avait pas peur d'affronter la guerre, mais redoutait de la voir durer. Son idée directrice ne fut ni le principe des nationalités ou le « vrai génie teutonique », ni la crainte de l'unité allemande, mais, selon la définition qu'inventa par mégarde l'éloquence d'Omer Talon, « l'espérance de la paix ».

SI LES FRANÇAIS CONTINUENT D'ÊTRE CONTRE LA FRANCE

A quelle autre vertu pourrait-on reconnaître l'homme d'Etat parmi les horreurs de ce milieu du XVII^e siècle ? Le regard que nous jetons sur sa tardive grandeur du haut des terrasses de Versailles n'a pas fini de nous égarer : le Grand Siècle fut, d'abord, celui des invasions et de la grande trahison (ou de, la trahison des Grands) qui fraya des voies

multiples à l'envahisseur. Si nous évoquons Corbie, c'est pour songer à l'année du Cid, qui vit cette place tomber aux mains des Espagnols. Si nous nommons Rocroi, c'est pour dépeindre Condé inaugurant sa gloire, cinq jours après la mort de Louis XIII, dans la splendeur de ses vingt-deux ans. Or, en 1653, près d'un quart de siècle après le Cid, dix années après l'écrasement de la « redoutable infanterie espagnole », cinq ans après les traités de Westphalie, Corbie et Rocroi se retrouvent confondus, mais dans la chronique du malheur. Seul le refus de l'ennemi, devenu son allié, empêche alors Condé d'enlever Corbie qui, comme l'écrit un de ses complices, « nous eût été très avantageux par sa situation sur la Somme et par la proximité de Paris, où nous avions toujours conservé de grandes intelligences ». Mais un mois plus tard, c'est encore Condé qui fait investir Rocroi, dont le gouverneur, faute de secours, est obligé de se rendre. Qu'une défaite française porte ce nom, qu'elle soit imputable à ce prince, qu'elle se soit déroulée dix ans et quatre mois après le triomphe remporté sur les mêmes lieux, pour le service du Roi et par le même capitaine, rien n'illustre mieux la tragédie que Mazarin passa sa vie à mesurer, à ressentir et à dénouer. En 1652, une armée d'invasion forte de plus de vingt-cinq mille hommes s'était avancée jusqu'à Chauny, qui est encore un peu moins éloigné de Paris que Corbie. L'inquiétude avait été si vive que le Roi et son conseil se seraient sans doute retirés à Lyon, si Turenne ne les en avait dissuadés. L'Espagnol ne s'était détourné de la capitale que pour laisser les luttes intestines épuiser la France après l'avoir divisée, « nourrir le trouble et le faire durer longtemps », comme écrivait Mazarin lui-même, rebrousser chemin vers Dunkerque et l'enlever après Mardick et Gravelines, tandis que les Wurtembourgeois du duc de Lorraine Charles IV, impatient de défaire ce qu'avait fait Richelieu, venaient camper jusqu'à Gonesse et Brie-Comte-Robert, aux portes de Paris. La seule pensée de Condé était alors d'achever la ruine de la flotte française pour faire plus aisément de Bordeaux sa capitale. Et Mazarin constatait, dans une lettre au défenseur de Dunkerque qui n'est pas sans beauté, toute empreinte d'une tristesse tournant à l'effet de style : « A la vérité, comme j'ai cru très facile de faire de continuel progrès sur les Espagnols, lorsque les Français faisaient leur devoir, aussi je crois impossible d'empêcher la suite de nos malheurs, si les Français continuent d'être contre la France. »

L'homme qui parlait ainsi était à peu près au milieu du chemin qui sépare le Traité de Westphalie du Traité des Pyrénées. Comment se le figurer sous les traits d'un arbitre de l'Europe, d'une sorte de Napoléon à Erfurt, qui détient les clefs de l'hégémonie et les adapte à toutes les serrures du continent ? Dans cette France, où tout est menacé, même le trône, où tout est fragile, même le loyalisme d'un Turenne, où il suffirait d'une imprudence pour laisser se nouer l'alliance de l'Empire, de l'Espagne, de l'Angleterre et des Importants qui, de l'invasion, mènerait vite au partage, où les mémoires nous disent que les calamités ont « dépeuplé Paris d'un tiers » et que ses rues retentissent « de cris infâmes contre l'autorité royale », le rêve de Mazarin tient en un mot : le « repos », qu'il devait, en mourant, se targuer à bon droit de léguer au royaume. C'est sur le chemin du repos qu'il a rencontré la fatalité de la grandeur.

Maurice SCHUMANN.

AVIS QUE DONNE UN FRONDEUR AUX PARISIENS
QU'IL EXORTE DE SE RÉVOLTER CONTRE LA
TYRANNIE DU CARDINAL MAZARIN .

de Paris et les autres Cours continuant de tenir leurs asse-
roi, et la régente aiant toujours sur le cœur la journée des Barri-
âcher les deux Magistrats emprisonnés, et de rappeler les autres
inclû dans le Conseil que Sa majesté se retireroit de Paris; et de
te, le Cardinal Mazarin, et toute la Cour se transportèrent à S.^t Ger-
ont le projet avoit été sçu de fort peu de personnes, fut si précipité,
les principaux seigneurs de la Cour se trouverent sans meubles,

La somme et le reste

par Henri LEFEBVRE

Au sein d'une actualité, il est vrai, fort chargée, il semble qu'on n'ait pas jusqu'à ce jour suffisamment souligné l'importance d'un événement intellectuel, impensable il y a seulement quelques mois et susceptible de multiples prolongements : la mise en question du marxisme officiel par des marxistes authentiques. Ici-même a été récemment signalé le livre de Fougeyrollas.

Plus significative encore paraît être la publication presque simultanée de l'ouvrage d'Henri Lefebvre dont l'influence semble avoir été considérable sur la pensée de nombreux intellectuels d'extrême gauche. Contraint de voiler et de déformer sa pensée, parfois même censuré ou dépouillé de ses manuscrits, pendant trente années d'adhésion au parti communiste, le philosophe, sous le coup de la mesure d'exclusion qui vient de le frapper, entreprend de tout dire.

Le résultat, c'est ce livre extraordinaire, écrit en moins de quatre mois, à la fois traité de philosophie, autobiographie de l'homme et de sa pensée, histoire, procès dialogué, prose et poèmes mêlés. « Somme » et autocritique d'une vie et d'une œuvre déjà considérable, ces 800 pages contiennent aussi « le reste » : le sujet et le canevas de futurs livres et, mieux encore, un « programme » de recherches et d'action pour tous ceux qui, appartenant au monde capitaliste ou au monde socialiste, ne se satisfont pas de « l'existant ». Tout notre monde est dès lors nécessairement passé en revue, médité, sommé de livrer le secret de ses transformations présentes et à venir. Rien ni personne ne peut échapper au philosophe : Nietzsche, Brigitte Bardot, Khrouchtchev ou le général de Gaulle pas plus que le surréalisme, la Révolution chinoise, la musique sérielle ou le stalinisme.

Le critique doit reconnaître son impuissance à emprisonner un tel torrent dans les mailles de son filet. On se bornera ici à évoquer, entre mille autres sujets traités par l'auteur, sa critique du marxisme communiste officiel.

Comme Fougeyrollas, Lefebvre dénonce ce qui, aux yeux d'un marxiste, constitue le plus grand scandale de notre temps : le stalinisme dont s'inspire encore essentiellement l'idéologie des partis communistes à travers le monde. Par la plus tragique des ironies, le marxisme qui devait libérer et « désaliéner » l'homme, est devenu instrument de mystification.

Le message de Marx a été mutilé. Les œuvres de jeunesse ouvraient dans de multiples directions des voies de recherche fécondes que l'auteur n'a pu toutes reprendre et approfondir dans ses écrits ultérieurs. Les efforts d'un Lefebvre pour les publier et les commenter ont toujours été systématiquement contrecarrés par « l'appareil », par « les douaniers de l'intelligentsia ». En outre, faute d'une scientifique exigence, les commentateurs officiels ont, au mépris du contexte historique, donné à certains passages de cette œuvre difficile une importance et une signification erronées.

Lénine, et surtout Staline, ont outrageusement déformé et « infantilisé » le marxisme. Selon cette conception dogmatique, Marx aurait élaboré une conception du monde « radicalement » et « absolument » nouvelle, tout ce qui a précédé pouvant être jeté « aux poubelles de l'histoire ». Lefebvre constate, au contraire, objectivement, que la culture philosophique de Marx se limitait à la connaissance de l'œuvre de Hegel. Et il pose la question : « Pourquoi n'y aurait-il pas chez Leibnitz, ou chez Spinoza, des éléments aussi valables que chez Hegel et Marx ? »

Il n'est pas moins grave de faire du marxisme une Révélation susceptible d'éclairer et de faire venir à maturité tout l'avenir. Des événements non prévus se sont produits. La bombe atomique, note Lefebvre, a une importance historique plus grande que la Révolution de 1917. Celle-ci, au surplus, a pris un cours que Marx n'avait pas prévu. Ce sont les pays, économiquement les plus arriérés, qui ont adopté le marxisme. Et l'on assiste chez eux, non pas à la suppression du prolétariat ou au dépérissement de l'Etat,

mais au renforcement d'un Etat et d'une bureaucratie de caractère dictatorial.

La « fin des idéologies » paraît plus lointaine encore, le marxisme étant, dans ces pays et au sein de tous les partis communistes, ravalé au rang d'idéologie officielle, au service de la politique et du pouvoir. Dès lors, le Parti s'érige en maître de morale. On fait un absolu d'une phrase de Lénine, isolée de son contexte : « Est moral ce qui contribue à la destruction de l'ancienne société d'exploiteurs ». De même, « on a parlé de vérité de classe avec lourdeur et pédanterie, tout comme les autres parlent de science aryenne et comme s'il y avait une vérité différente en régime bourgeois et en régime prolétarien ». Conséquence ultime : « le Parti se veut maître de la science, et non objet de science ».

Aucune critique n'est tolérée, ni même aucune étude sociologique du régime soviétique ou des partis communistes. Enfreindre ce tabou est, aux yeux des dogmatiques, faire le jeu du « camp » impérialiste et trahir les intérêts du « camp de la paix ».

Le philosophe ou l'historien ne peut manquer de s'interroger sur les causes d'une dégénérescence aussi monstrueuse de la pensée révolutionnaire. Sans doute convient-il de tenir compte du fait que le « socialisme » s'est instauré d'abord dans des pays comme la Russie de 1917 ou la Chine de 1950, économiquement et politiquement arriérés. En France même, Lefebvre trouve diverses explications au prestige dont ce faux marxisme a longtemps bénéficié auprès des cercles dépassant largement, hélas ! le communisme officiel. Illustrant son propos par « le dogmatisme de Benda », il note assez justement : « Je ne crois pas que la modération caractérise la pensée française : j'y vois, au contraire, comme constante, un effort vers l'outrance. » Il souligne de même la parenté qui existe entre le sectarisme de la III^e République vers 1900 et le dogmatisme marxiste d'aujourd'hui. Combes annonçait Garaudy. Faisant appel à ses souvenirs, Lefebvre indique enfin avec

précision comment les jeunes philosophes révoltés d'après la première guerre mondiale ont peu à peu succombé à l'insidieuse tentation dogmatique. De ce seul point de vue, « La Somme et le Reste » est un document capital pour l'histoire intellectuelle de la gauche en France.

Un marxiste ne sépare pas l'action de la pensée. Aussi l'auteur prend-il soin de discuter l'argument d'efficacité que lui opposent les « orthodoxes ». Sans nier les facilités que peut dans l'immédiat procurer le dogmatisme, Lefebvre insiste sur le désastre qui en est résulté, pour peu que l'on juge de plus haut. Un crime contre l'histoire, contre le marxisme a été commis. Et l'on s'est en définitive éloigné de la Révolution qu'on voulait accomplir. L'assassinat de Rajk, Budapest, n'ont pas fini d'obséder et de désespérer ceux qui avaient mis tous leurs espoirs dans cette Révolution, puisque Dieu était mort :

« Nous avons tous tué...
Rajk Rajk Laslo Rajk
Et puis là-bas Staline
Vainqueur
Et la vallée des morts surgit
Sans espoir en un juge
Sans espoir en un sage
Rugit sans espoir en sa rage. »

Il reste à extirper les germes de ce dogmatisme. Et c'est une autre révolution à accomplir parmi les communistes. Toute leur attitude vis-à-vis du monde et des autres est à réviser. Le chemin de la Révolution passe par celui de la connaissance sur lequel il n'est pas possible d'avancer « du même pas qu'un membre du Présidium monte à la tribune : allègre et grave, sous les applaudissements unanimes ». Au cours de ces dernières années, sous l'influence paralysante du dogmatisme, « les marxistes n'ont rien vu, ils n'ont rien analysé, rien étudié... « Nous continuons la France », clamait M. Maurice Thorez... Or la France continuait sans lui. »

Tout le marxisme est à repenser. « Je ne suis pas entré au Parti pour faire de la politique, mais parce que le marxisme annonçait la fin de la politique ». Le problème est « d'unir l'individuel avec l'universel et d'obtenir que la société serve l'individu, et non point l'individu... la société. Pas de définition du communisme sans cette revendication absolue. »

Le philosophe doit montrer la voie, étant bien entendu qu'il ne peut, à lui seul, réaliser les transformations nécessaires. Il doit convaincre les autres hommes, les « forces » sociales, de devenir « présentes » au monde, attentifs à distinguer, pour orienter son devenir, le possible et l'impossible.

Il est significatif de noter, au sein du marxisme, cette résurrection de « l'individuel » et du « privé », du « quotidien » et de « l'humain » et pour tout dire, d'une certaine conception « démocratique ».

C'est un fait capital qui mérite d'être souligné et que *France-Forum* se réserve d'examiner ultérieurement de manière plus approfondie.

Jean AUBRY.

(1) La Nef de Paris, Editions 1959.

Les impostures de l'histoire

par Emmanuel BERL.

Messieurs les historiens, on nous donne le fouet ! Avec un beau zèle M. Emmanuel Berl, dans un petit livre alerte, fustige l'Histoire et les historiens et les convainc de mensonge, de duplicité, de bellicisme, que sais-je encore ? Haro sur l'Histoire, responsable des guerres nationales, génératrices des mythes de grandeur et de gloire ! J'avoue avoir frêmi en sentant venir les premiers coups, mais je me suis très vite rassuré. L'auteur lance ses traits d'une main mal assurée et ils retombent sans force loin du but. Une critique un peu serrée fait rapidement justice d'une démonstration partielle et partielle, appuyée sur une information qui n'est pas toujours de première main.

La première accusation, la plus grave si elle était fondée, reproche à l'histoire universitaire de rester politique, de ne pas être une histoire des civilisations : « l'histoire des civilisations s'élabore, mais l'histoire universitaire l'ignore. Elle ne se laisse pas déranger dans le ressassement de ses mythes... La politique commande et l'Histoire obéit. » On reste confondu devant une pareille aberration. Eh ! qu'on,

M. Berl ignore Marc Bloch, Lucien Febvre, Fernand Braudel, Georges Duby et toute l'école des *Annales*, cet immense effort de redécouverte des sociétés dans les formes concrètes de leur économie et de leur organisation sociale ? M. Berl ignorerait-il que la dernière-née des grandes collections universitaires, dirigée par un inspecteur général, M. Crouzet, s'appelle *l'Histoire des civilisations* ?

Deuxième accusation, l'historien est partial. D'ailleurs tout pousse l'historien à mentir, parce qu'il fait l'histoire d'une nation et qu'il ne peut que flatter son sujet ! L'ennui c'est qu'à l'appui de cette affirmation, M. Berl cite pour une fois un exemple juste : « Je suis certain, écrit-il, que Bainville fait subir une déformation surprenante aux événements dont il parle ». Le malheur est que si Bainville fut un grand polémiste, ce ne fut jamais un historien au sens universitaire du terme. Pour nous convaincre, il aurait fallu d'autres exemples, mais, hélas ! M. Berl n'en trouve pas et pour cause !

Pour appuyer sa démonstration, M. Berl glane à travers l'histoire universelle quelques exemples jugés plus croustillants : Cléopâtre, Tamerlan, la bataille de Poitiers, les guerres d'Italie, le neuf Thermidor. On peut concéder à ce choix le sel d'un certain éclectisme, mais il faudrait pour une démonstration en règle des impostures de l'histoire autre chose que ce faisceau disparate d'événements et de personnages sans liens entre eux. Que la propagande romaine ait voulu faire de Cléopâtre avant tout une séductrice, une magicienne, une bonne exégèse de l'ode d'Horace après la victoire d'Actium, nous l'avait depuis longtemps appris.

L'importance de la bataille de Poitiers mérite que l'on s'y arrête plus longtemps. M. Berl la conteste absolument : rareté des sources occidentales, silence des chroniqueurs arabes, mauvaise volonté évidente de Charles Martel envers la papauté, tout cela lui permet de dénoncer le mythe fondamental de l'histoire française. En réalité, Poitiers n'aurait pas été la bataille qui sauva l'Occident chrétien, mais une escarmouche sans conséquences. Pour me livrer au petit jeu favori de M. Berl, je lui pose la question : « Que ce serait-il passé si les Musulmans vainqueurs avaient achevé

l'invasion du *Regnum Francorum* ?... Et que fait-il du témoignage d'Isidore de Bédè qui pour désigner les Francs victorieux emploie un mot lourd de sens : « *Européennes* » ? Poitiers a marqué pour l'Islam occidental un coup d'arrêt définitif.

La réhabilitation de Charles VII nous paraît sans objet ; quant aux pages que l'auteur consacre à Robespierre elles n'apportent rien qui ne soit déjà dans la biographie que lui a consacré G. Walter. Mais nous ne voudrions pas achever ces notes de lectures où nous avons dû nous montrer si sévère sans dire sur un point notre accord avec l'auteur : la longue méconnaissance où l'histoire de l'Occident a tenu Byzance et les richesses de son millénaire de civilisation... Mais pourquoi vouloir faire d'une ignorance une imposture... Et bientôt ce ne sera même plus vrai, Byzance ne vient-elle pas d'être inscrite au programme de l'agrégation ? Allons, Cléo n'est pas si menteuse qu'on veut nous le faire croire... C'est la plus véreuse des muses !

Jean CHELINI.

(1) Grasset, 1959.

Est-ce une querelle ?

Sur le sujet du problème scolaire, M. François Desgrées du Lou, direc-

teur adjoint d' « Ouest-France » et bon connaisseur de la question, vient d'écrire une brochure (1) dont le ton est de sérénité, la dialectique démocratique, l'inspiration chrétienne et dont on souhaiterait qu'elle puisse apporter une contribution à l'apaisement des esprits. L'auteur ne s'en prend qu'aux sectarismes, celui qui voudrait profiter des difficultés économiques de l'école privée pour supprimer la liberté d'enseignement, celui aussi qui contesterait « *une laïcité désormais admise comme la garantie des libertés essentielles* ». Le problème pour M. Desgrées du Lou est de trouver les moyens matériels et techniques de rendre effective une liberté d'enseignement que les catholiques libéraux, depuis le temps de Lacordaire et de Lamennais, n'ont cessé de considérer comme un principe démocratique.

Dans la partie la plus incisive de sa brochure, M. Desgrées du Lou discute les plans et systèmes qui proposent une solution d'ensemble au problème scolaire. Il est trop clair qu'une nationalisation qui supprimerait l'enseignement proprement confessionnel pour intégrer à l'Université l'école privée aboutirait à l'instauration d'un monopole d'État que, d'accord avec l'auteur, on tiendra pour inacceptable. Par contre, M. Desgrées du Lou se montre, à mon sens, trop négatif à l'égard d'autres solutions qui n'ont rien d'absolutiste et de totalitaire et qui non seulement sauveraient le pluralisme et

l'enseignement confessionnel, mais encore assureraient leur promotion au dedans d'une Université assouplie et élargie. Il semble que l'auteur de cette brochure se soit proposé de mettre en garde les catholiques contre les idées de Pierre-Henri Simon dont on regrettera seulement qu'il soit réfuté sans avoir été ni nommé, ni cité.

Au fond, M. Desgrées du Lou nie qu'il y ait véritablement un problème scolaire, il est partisan du statu quo et il en convient fort clairement : « *Ce ne sont pas, écrit-il, les défenseurs des écoles libres qui rompent le statu quo, ce sont les circonstances économiques et les besoins culturels.* » Il s'agirait donc simplement de rétablir le statu quo par une injection de crédits publics à l'école privée sans rien changer à la situation juridique de l'une et l'autre école. Propos dont la modération et la modestie sont également remarquables puisque M. Desgrées du Lou, fort logiquement, entend que soit laissée aux familles une bonne part du fardeau que constitue l'enseignement privé. Il n'est pas interdit cependant de penser qu'en cette matière l'ambition, l'imagination et le souci du long terme peuvent aussi avoir leur voix au chapitre démocratique et chrétien.

Etienne BORNE.

(1) Imprimerie Bretonne, Rennes.

Paroles de Jaurès

par Etienne BORNE

LA pensée de Jean Jaurès, dont on vient de célébrer le centenaire n'était pas sans reminiscences chrétiennes. L'orateur qui avait l'inspiration de répondre à un contradicteur sillonniste : « *Vous avez tort de dire que la jeunesse est l'excuse de votre audace, vous vous trompez sur votre âge, vous avez deux mille ans* », ne professait nullement ce marxisme intégriste et sectaire que pour le malheur du socialisme, allaient illustrer dans l'histoire imminente et ériger en religion séculière un Lénine et un Staline. De sa conviction Jean Jaurès ne faisait pas un dogmatisme métaphysique, car il savait bien qu'aucun système politique et social n'est capable d'ôter complètement et d'absoudre définitivement le mal qui est dans le monde et que, par conséquent, le socialisme, valable en son ordre, ne peut pas résoudre le tout du problème humain.

À l' lendemain de la révolution sociale, disait Jean Jaurès à la tribune de la Chambre, subsisteront toujours *l'étroitesse des égoïsmes, la sombre impénétrabilité des âmes closes* et aussi (il faut résumer un mouvement oratoire trop ample pour notre goût) cette grande ouvrière d'iniquité qu'est la mort et qui sans cesse brise les solidarités et les amours que l'homme a le devoir de construire. Jean Jaurès était assez philosophe pour comprendre que les hommes sont jetés dans un monde où jamais le communisme le plus fraternel ne pourra coïncider avec cette communion totale dont le cœur humain porte en lui l'instinct, le pressentiment, l'exigence. Celui dès leurs qui leur tiendrait de tels propos, nos communistes de Moscou ou de Pékin le feraient incontinent conduire au plus prochain camp de rééducation afin que son cerveau engrassé soit lavé aux grandes eaux du matérialisme.

JEAN JAURES cependant fut un adversaire de l'Église, une colonne du triste régime combiste persuadé de faire la guerre à des fantômes « *qui n'avaient plus* », c'est une autre de ses paroles, « *la vie en eux* ». Car si les chrétiens avaient été des vivants, ils auraient relevé le défi que leur lançait le socialisme, ils seraient entrés dans le grand jeu de la démocratie, du progrès, de la société moderne dans la certitude qu'un espoir humain réalisé ne blesse pas à mort l'espérance religieuse. Le chrétien, selon le cœur de Jaurès serait celui qu'il jugeait introuvable sans excès de bonne foi, à un moment où Marc Sanguier avait commencé à parler et à agir, et qui

aurait répliqué au socialiste (pour continuer à piller le même discours) : *Vous constaterez d'autant mieux l'étroitesse de la vie humaine que vous en aurez rempli toutes les possibilités.* »

CETTE dernière parole est d'une actualité étonnante à l'heure où une fusée portant l'emblème du communisme athée vient d'étendre jusqu'à la lune la présence, la puissance et, si l'on peut dire, le corps matériel de l'humanité. Et le matérialisme qui est en U.R.S.S. religion d'État n'a pas manqué d'en tirer argument : lorsque l'humanité monte victorieusement à l'assaut des cieux, ne met-elle pas Dieu en fuite ? La possession de mieux en mieux assurée d'une terre qui s'agrandit jusqu'aux étoiles ne signifie-t-elle pas que l'humanité est entrée dans un âge nouveau où toutes ses possibilités, même les plus vertigineuses pourront être accomplies si bien que toute nostalgie de l'ailleurs et de l'au-delà se trouverait déracinée à jamais ? Cet athéisme, plaisant à l'imagination, mais plat à la pensée que symbolise le titan escaladant des cieux vides, il suffit, pour le confondre, de la parole de Jaurès : il n'est pas de rêve réalisé qui ne rende plus étroite la condition humaine et le problème que vous croyez avoir laissé en arrière se dresse inéluctable et intact en avant de vous.

TENIR ce langage, ce n'est nullement calomnier la grandeur et convaincre de néant le bonheur de l'action. Mais l'homme et le monde sont ainsi faits que l'entreprise la plus somptueusement réussie dès lors qu'elle est accomplie se fait épreuve en même temps que gloire. Le « c'est cela » et « ce n'est que cela » sont indiscernables l'un de l'autre. Le cercle achevé est étroit, si vaste soit-il, dès lors qu'il est fermé. Une immensité parcourue ou simplement mesurée se rétrécit étrangement tout en restant sublime. La plus longue durée, fût-elle celle d'un empire millénaire ou d'un soleil qui lentement s'éteint, est courte, puisqu'elle doit finir. Toute la terre et rien que la terre, tous les cieux, et rien que les cieux, pensées opposées, complémentaires, identiques. La fusée dans la lune, admirable geste prométhéen qui montre que l'homme a été taillé dans une autre étoile que dans celle qui a servi à faire le soleil et la lune, la terre et les étoiles témoigne aussi, et il faut reprendre l'exactitude de la parole jaurésienne, pour l'étroitesse du cosmos et l'étroitesse du destin humain de l'homme. Jaurès, ainsi, pourrait nous aider à réinventer Pascal.